



Aménager l'espace

Autolib' démarre à Sèvres

page 10



Vivre notre ville

Le Panier Malin

page 11



Portrait

Laurent Cazanave

page 20

n° 146 - novembre 2011

www.ville-sevres.fr

Le Sévrien

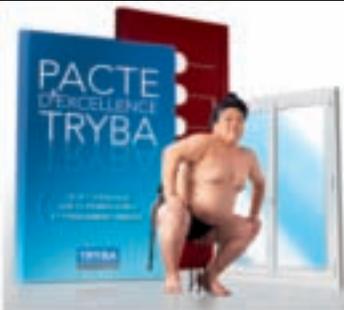


Double sens cyclable

Mieux rouler ensemble

page 8

TRYBA
FENÊTRES • PORTES • VOILETS
tryba.com



PACTE D'EXCELLENCE TRYBA

**ISOLEZ VOTRE LOGEMENT
DU FROID** POSE OFFERTE
DE VOS FENETRES

N'EST PAS TRYBA QUI VEUT !

Prix, performances, garanties, services... toutes les informations sur www.tryba.com

LOPAMA FERMETURES 782 av. Roger Salengro • CHAVILLE
Tél.: 01 47 50 69 04 www.tryba.com

*Offre valable du 1^{er} au 30 novembre 2011 et non cumulable avec une offre déjà en cours.

AUTO-ECOLE DU CENTRE
depuis 1985

Permis B

Remise à niveau et perfectionnement



Permis à 1€

CHANGEMENT DE DIRECTION

Conduite accompagnée et supervisée

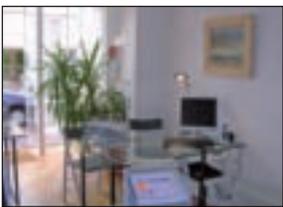
Un accueil attentif vous sera réservé
Facilités de paiement
Horaires : Bureau : 10h/13h - 14h/19h
Cours : 7h à 20h

25, av. de l'Europe 92310 SEVRES
Tél. **01 46 26 29 72**

APPARTEMENTS & MAISONS

Le savoir-faire de 2 agences en Hauts-de-Seine résidentiels
Appartements, Programmes neufs, Terrains Vente, Location, Gestion
Estimation gratuite et confidentielle sur rendez-vous

AGENCE DE SÈVRES
82, Grande Rue
01 41 14 40 00



AGENCE DE MEUDON
19, rue Marcel Allégot
01 46 26 34 00

www.appartementsetmaisons.com

 M. FEUGA Laurent - Votre Agent Général
N° Orias 07011460

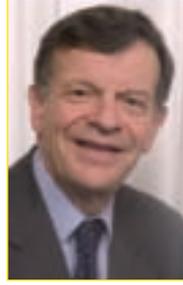
ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE - CRÉDIT
Particulier Professionnel Entreprise

01 47 50 40 55
880, av. Roger-Salengro-92370 Chaville

01 47 50 13 51
32, Route de Versailles - 92410 Ville d'Avray

E-mail : agence.feuga@axa.fr

- 04 Grand Angle
- 08 S'engager pour un avenir durable Double sens cyclable
- 10 Aménager l'espace urbain Autolib' démarre à Sèvres
- 12 Vivre notre ville ensemble Le Panier malin
Onze écoles et effectif en hausse
Une Résidence Médicis à Sèvres
- 14 Participer à la vie sévrienne Quartier Val des Bruyères-Allard
- 15 Grand Paris Seine Ouest Le temps des chrysanthèmes
Énergies en fête
- 16 Sport Les crampons au féminin
- 17 Patrimoine Le CIEP
- 18 Culture La Fondation Sèvres Patrimoine & Culture
Le Pass Culture
Expo Gildas Bourdet au Sel
Un de la Canebière, une opérette au Sel
Rétrospective Guy de Sauvage à la Mezzanine
- 20 Portrait Laurent Cazanave
- 21 Tribune libre
- 22 Bloc-notes



Encourager les déplacements doux

Lorsqu'en 2008, le décret imposant, sauf cas particulier, la circulation des vélos à double sens dans les zones 30 a été publié, j'avais décidé de surseoir à son application. Deux éléments avaient motivé cette décision. D'une part, le relief sévrien. D'autre part, l'étroitesse de beaucoup de nos rues. Les deux conjugués pouvaient faire craindre que la sécurité des cyclistes ne soit pas assurée dans les meilleures conditions. J'avais donc souhaité qu'une étude de faisabilité soit effectuée au préalable. Celle-ci, menée en concertation avec le groupe Vélo du Comité sévrien du développement durable, nous permet aujourd'hui de mettre en place ces doubles sens cyclistes sur une quinzaine de rues sévriennes (voir page 8). Une signalétique et des aménagements spécifiques seront progressivement installés. Je vous invite à partager ce nouvel espace en toute tranquillité, tout en vous rappelant que la plupart des rues sévriennes sont en zone 30.

Prochainement, 4 stations Autolib' vont voir le jour à Sèvres. Ce nouveau mode de transport est une première mondiale. À terme, 3 000 véhicules électriques, donc silencieux, vont sillonner les rues de 46 communes d'Île-de-France. Avec Autolib' et ses Bluecars 100 % électriques, chacun va pouvoir désormais conduire sans émission directe dans l'atmosphère urbaine. Chacun pourra ainsi contribuer à l'engagement de réduction de 20 % des émissions de CO₂ pris par la France à l'horizon 2020.

Enfin, je voudrais vous rappeler que la ville organise une consultation publique, consacrée aux actions de développement durable envisagées pour élaborer son Agenda 21 local, le samedi 3 décembre à l'esc@le à partir de 10 heures. Nous pourrions ensemble réfléchir à ce que sera Sèvres demain.

Votre maire

François Kosciusko-Morizet
Vice-Président du Conseil général
des Hauts-de-Seine

Directeur de la publication :

François Kosciusko-Morizet,
Maire de Sèvres

Directeur adjoint de la publication :

Philippe Cézard

Rédactrice en chef :

Amelia Vilar del Peso

Ont participé à ce numéro :

Maxime Dupetitmagneux, Christine Nguyen,

Photographes :

Thierry Gougenot,
Nicolas Mathieu, Jonathan Oléon

Conception et réalisation :

Philippe Cézard

Rédaction et administration :

Service de la Communication
Mairie de Sèvres, 54, Grande Rue - 92310 Sèvres

Tél. : 01 41 14 10 10

Site internet : www.ville-sevres.fr

Courrier électronique : mairie@ville-sevres.fr

<http://www.facebook.com/villedesevres>

Régie publicitaire :

ESER

Tour de bureaux Rosny II

112, avenue du Général-de-Gaulle

93118 Rosny-sous-Bois cedex

01 48 12 00 20 / 06 61 04 50 00

Impression :

Imprimerie de Montligeon 

61400 St Hilaire le Châtel

Tél. : 02 33 85 80 00

Distribution boîtes aux lettres :

DistriRenov

Dépôt légal : 4^e trimestre 2011

Imprimé sur papier

100 % recyclé

issu de la collecte sélective

à l'aide d'encre végétales

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



▲ **22 septembre, *It is miracul'House***
Les Sévriens ont découvert avant chaque film, pendant tout le mois d'octobre, le premier court-métrage de et avec Stéphane Freiss présenté en avant-première au Sel.



▲ **23 septembre, *Dialogue Juifs, Chrétiens, Musulmans***
Soirée débat avec l'association « Dialogue Juifs, Chrétiens, Musulmans » à l'issue de la projection au Sel du film « Et maintenant on va où ? ».



▲ **24 septembre, *Compte à rebours***

Plusieurs centaines d'enfants et de parents ont participé à la journée « Compte à rebours pour la planète ! » organisée par les animateurs périscolaires et direction de l'Enfance et de l'Éducation.



▲ **25 septembre, *traversée des Hauts-de-Seine en aviron***

300 bateaux et 1 000 rameurs, aux aurores, étaient au départ de l'île de Monsieur pour effectuer la traversée des Hauts-de-Seine et de Paris en aviron.



▲ **25 septembre, *fête des Postillons***

La 20^e fête des Postillons a rassemblé de nombreux voisins sous le soleil dans le petit bois de la résidence en présence du maire.



▲ **28 septembre, « *Comment bien gérer son association* »**

Première réunion thématique "Comment bien gérer son association" des présidents et des trésoriers d'associations sévriennes, en présence de Jean-Pierre Fortin, maire adjoint chargé de la vie associative.



▲ **30 septembre, *floral***

L'exposition « Le décor floral à Sèvres, aux XIX^e et XX^e siècles » a attiré un public d'amateurs.



▲ **1^{er} octobre, les dix ans de l'esc@le**

Journée festive pour célébrer les 10 ans de l'esc@le, la plus importante des 27 structures *Information jeunesse* existant sur les Hauts-de-Seine.



▲ **8 octobre, première séance plénière du Conseil communal des jeunes**

Les 24 membres du Conseil communal des jeunes (CCJ) ont tenu leur première séance plénière en présence de François Kosciusko-Morizet et de Jean-Pierre Fortin, maire adjoint chargé de la Coordination générales des actions relatives à la jeunesse.



▲ **14 octobre, remise de l'Ordre national du mérite à José Mendoza y Almeida**

Après un discours chaleureux, mettant en valeur « l'humilité et la discrétion d'un homme pourtant connu à travers le monde » François Kosciusko-Morizet a remis la croix de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à José Mendoza y Almeida, un des maîtres de la typographie française, en présence de sa famille et de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville.



▲ **14 octobre, exposition Woytek Palega**

L'artiste franco-polonais Woytek Palega présentant son travail, exposé à l'espace Mezzanine – Hôtel de ville, au maire adjoint chargé de la Culture, Grégoire de La Roncière.



▲ **15 octobre, accueil des nouveaux Sévriens**

Après une visite des équipements de la ville, les nouveaux Sévriens ont été accueillis en mairie par les élus sévriens et de nombreux animateurs de quartiers.



▲ **2 octobre, 29^e fête de l'association sévrienne des Portugais**

Fados et danses ont rythmé le 29^e anniversaire de l'association des Portugais de Sèvres.

8 octobre, ► dictée de Sèvres

50 personnes ont planché sur leur copie pour la 5^e édition de la dictée de Jean-Pierre Collignon qui s'est tenue au CIEP.



Sèvres a perdu deux de ses figures

La doyenne des Sévriennes et le doyen des Sévriens sont décédés à deux jours d'intervalle à la fin du mois de septembre.



Alice Lécuyer est décédée à son domicile le 28 septembre à l'âge de 108 ans.

Née le 15 décembre 1902 à Paris, Alice Lécuyer habitait Sèvres depuis 81 ans. Elle avait notamment connu les deux guerres, l'exode qui l'avait emmenée dans l'Eure, le journal *Le Temps* (prédécesseur du *Monde*) et le tramway qui allait du Louvre à

Versailles. Secrétaire toute sa vie dans la même entreprise, Alice Lécuyer s'était découverte une passion pour les voyages, jusqu'à devenir globe-trotter à l'âge de 80 ans. Sa gaieté et sa bonne humeur ont été le secret de sa longévité.



Jean Chamourat est né à Sèvres le 14 février 1914. Il est décédé à Boulogne-Billancourt le 30 septembre. Ce Sévrien, danseur acrobatique la nuit et menuisier le jour, est entré dans la vie active à l'âge de 13 ans, comme apprenti menuisier chez Renault. C'est pour échapper au Service du travail obligatoire (STO) qu'il avait monté

sa troupe d'artistes avec des amis. Le monde de la nuit, lui a fait côtoyer les grands noms de la chanson française comme Édith Piaf, Yves Montand et Patachou. Il n'y a pas si longtemps, ses pas de deux esquissés lors des goûters dansants faisaient encore la joie des seniors.



« C'est une école qui protège la nature. Elle consomme moins d'eau et d'électricité. C'est vraiment bien. »

Charlotte (CE2) et Antoine (CPB)



François Kosciusko-Morizet a inauguré l'école Croix-Bosset le 1^{er} octobre en présence de Patrick Devedjian, président du conseil général des Hauts-de-Seine, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Bernard Gauducheau, maire de Vanves.

« Si on a mis tout ce temps pour la construire, c'est pour qu'elle soit grande et magnifique. »

Gaspard (CE2)



« Quand nous voyons l'environnement dans lequel nos trois enfants sont scolarisés et la qualité de l'équipement informatique dont ils disposent, nous avons envie de retourner à l'école avec eux. »

Arnaud et Marta Souillac.



Les anciens élèves de la Maison des Enfants de Sèvres dirigée par Yvonne et Roger Hagnauer, installée 14, rue de la Croix-Bosset, qui a accueilli et sauvé la vie de nombreux enfants et familles sous l'Occupation. De gauche à droite (derrière), Bernard, Alain et Robert, (devant), Serge, Gisèle et Claudette.



Après avoir rappelé que « François Kosciusko-Morizet est un partenaire exigeant pour sa ville », Patrick Devedjian, président du conseil général des Hauts-de-Seine, a évoqué l'esprit historique du lieu et a souligné l'audace et la qualité architecturale de la construction.



En utilisant une application gratuite de reconnaissance de code QR, accédez avec votre smartphone à la vidéo d'inauguration de l'école.

Retrouvez plus de photos et tous les reportages **SÈVRES TV** sur www.ville-sevres.fr



■ Quinze rues concernées

Une signalisation spéciale va être mise en place dans le courant du mois sur les quinze rues à sens unique transformées en double sens cyclable. Elles vont faire l'objet d'un marquage au sol et d'une pose de panneaux signalétiques spécifiques. Les travaux n'interrompent pas la circulation.

- avenue de la Cristallerie
- rue Brancas, entre la rue de Ville-d'Avray et la rue Bernard-Palissy
- Grande Rue, entre la rue de Ville-d'Avray et la place Gabriel-Péri
- rue du Docteur Gabriel-Ledermann, entre la rue de Rueil et la rue Jules-Sandeau
- rue Riocreux, entre place Pierre-Brossolette et rue de Ville-d'Avray
- rue Brongniart
- rue Léon Journault (entre l'avenue Camille Sée et la sente Brezin) puis rue Victor-Hugo
- rue des Bas-Tillets, entre la rue Benoît-Malon et la rue de la Garenne
- rue Albert-Dammouse, entre la rue Avice et le virage Stade des Fontaines
- rue Rouget-de-l'Isle
- rue Jules-Ferry
- rue du Docteur Roux
- rue Charles-Vaillant
- rue Jean-Jaurès
- rue des Verrières



Les rues concernées par l'aménagement de pistes cyclables.

Double sens cyclable Mieux rouler ensemble

■ Les panneaux à reconnaître



Sens interdit à tous véhicules, excepté les bicyclettes
Panneaux placés à l'extrémité de la voie ouverte aux cyclistes



Circulation à double sens cyclable
Panneau placé à l'entrée de la rue en sens unique.



Arrivée sur une voie à double sens cyclable.



Défense de tourner à droite, excepté pour les cyclistes.

À l'étude depuis plusieurs mois, entre le CSDD¹ et les services techniques de GPSO, les doubles sens cyclables se concrétisent dans quinze rues à Sèvres. Un pas de plus vers un espace mieux partagé.

Un double sens cyclable est une disposition du Code de la route. Elle autorise les vélos à circuler à contre sens dans les rues à sens unique des zones 30. Cet aménagement présente de nombreux avantages. En évitant aux cyclistes d'utiliser les grands axes de circulation très fréquentés, il augmente leur sécurité. Le double sens permet aussi de raccourcir les distances à parcourir et favorise l'usage d'un mode de déplacement

doux en ville. C'est bien sûr une manière d'inciter à adopter une conduite apaisée.

La mise à double sens cyclable intervient trois ans après l'instauration de la limitation de vitesse à 30 km/h dans toutes les voies communales de la ville en novembre 2008. Dans un premier temps, le maire avait pris un arrêté à titre conservatoire, en décembre 2008, pour interdire cette circulation à

double sens. Il avait alors lancé des études de faisabilité prenant en considération la sécurité des usagers en premier lieu et l'intérêt des cheminements en second lieu.

Un impératif de sécurité. Les résultats démontrent aujourd'hui que cette modification est possible sans risque dans certaines rues sévriennes. L'ouverture de ces voies a fait l'objet d'une concertation avec le Groupe vélo du CSDD. Depuis le début du mois, quinze rues sont progressivement mises à double sens pour les cyclistes. À terme, la volonté est de généraliser les doubles sens cyclables, en dehors des rues, ou parties de rues jugées trop dangereuses et n'apportant aucun avantage aux cyclistes.

Les analyses d'accident réalisées par le CERTU², sur plusieurs villes françaises et

en Belgique, montrent que le risque d'accident frontal, où le cycliste à contre-sens heurte le véhicule venant en face, est « quasi nul ». Les usagers se voient mutuellement en se croisant et ralentissent. Le vélo croisé se trouvant côté conducteur, l'automobiliste apprécie mieux la distance que dans le cas d'un dépassement. Les études d'évaluation du CERTU ont également montré que la mise en place du double sens cyclable n'a pas d'incidence sur l'accidentologie. À ce jour, cette mise en place s'est très bien passée dans les villes qui l'ont instaurée. ■ **A.V.D.P.**

- 1 - Comité sévrien du développement durable.
- 2 - Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.

Plus d'info : <http://www.sevres-developpement-durable.fr/>



Une rue à double sens cyclable à Issy-les-Moulineaux.

■ Règles de bonne conduite

• Cyclistes

Seules les voies signalées sont accessibles en double sens. Tenez votre droite et croisez les autres véhicules par la gauche. Les dépassements sont autorisés. Restez vigilant, en particulier aux intersections et aux sorties de parking.

Laissez la priorité aux piétons qui traversent la chaussée.

Faites fonctionner votre sonnette pour signaler votre présence.

Surveillez les voitures qui quittent leur stationnement.

Portez des vêtements clairs et équipés de bandes retro réfléchissantes.

Même s'il n'est pas obligatoire, le port du casque est une protection supplémentaire.

• Automobilistes

Respectez les règles élémentaires de conduite et la vitesse limite dans les zones 30. Tenez votre droite et croisez les cyclistes par la gauche.

Intersections, sorties de parking ou de stationnement, pensez systématiquement à regarder des deux côtés avant de vous engager. Gardez vos distances avec les cyclistes pour ne pas les déséquilibrer.

Soyez vigilants lors des ouvertures de vos portières.

Ne stationnez pas sur les aménagements réservés à la circulation des cyclistes : cela met en péril leur sécurité.

• Piétons

Adoptez un nouveau réflexe : pensez à regarder à droite et à gauche lorsque vous traversez une voie comportant un double sens cyclable.

■ CONFÉRENCES ET CONSULTATION PUBLIQUE



• Le vendredi 18 novembre

La conférence, « Eau et Solidarité internationale », est organisée dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, qui se tient du 12 au 20 novembre, pour le combat du droit d'accès à l'eau potable pour tous. Avec la participation de Véronique Heim du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) ; Philippe Chaize et Grégory Bulit de l'association Solidarités International ; Hatim Issoufaly et Yann Richard de l'ONG CCFD-Terre Solidaire. Introduction de la conférence : Pascale Flamant, conseillère municipale en charge du développement durable. Entrée libre : salon Saint-Omer, en mairie, de 20 h à 22 h.

• Le jeudi 24 novembre

La conférence, « Économies d'énergie en copropriété, par où commencer ? », fait le point sur la rénovation énergétique dans les copropriétés. L'Agence locale de l'énergie (ALE) s'adresse à tous ceux qui se posent des questions sur les économies d'énergie dans leur immeuble. Programme disponible sur www.gpso-energie.fr. Entrée libre : salon Saint-Omer, en mairie, de 19 h à 21 h.

• Le samedi 3 décembre

La ville organise une consultation publique consacrée aux actions de développement durable envisagées pour élaborer son Agenda 21 local. Introduction de la réunion : François Kosciusko-Morizet, maire de Sèvres et vice-président du conseil général de Hauts-de-Seine. Entrée Libre : à l'esc@le, de 10 h à 12 h 30.

■ Autolib' à la portée de tous

OÙ :

Implanté sur 46 communes d'Île-de-France, Autolib' concerne 4 035 894 habitants de la métropole parisienne.

POUR QUI :

Pour tous les titulaires d'un permis de conduire en cours de validité qui souscrivent à un abonnement payant.

Il existe 3 options d'abonnement :

- Premium d'une durée de 1 an (en Solo ou en Famille),
- Courte période de 7 jours
- Pass Découverte d'1 journée.

COMBIEN :

A partir de 12 € par mois, 5 € la première demi-heure, 4 € la deuxième demi-heure et 6 € la demi-heure supplémentaire.

■ Une démarche de développement durable.

0 BRUIT x 0 ÉMISSION x 0 ODEUR

Avec Autolib' et ses Bluecars 100 % électriques, chacun va pouvoir apprendre à conduire sans faire de bruit et sans émission directe dans l'atmosphère urbaine.

Mais aussi contribuer à l'engagement de réduction de 20 % des émissions de CO₂ pris par la France à l'horizon 2020.

UN IMPACT TANGIBLE SUR L'ENVIRONNEMENT

Les 3 000 Bluecars prévues à la location sur Paris et sa région représentent une réduction du parc privé d'automobiles estimée à 22 500 véhicules soit l'équivalent de 164 500 000 km parcourus par an par des véhicules plus polluants. C'est donc moins de pollution, moins d'embouteillages et moins de stress pour tous et plus de temps pour chacun.



Envie de vivre la ville autrement ?

Autolib' démarre à Sèvres

Soyez libre comme l'air ! C'est la signature d'Autolib' qui arrive dans 46 communes d'Île-de-France.

Le développement de l'offre de transport à l'échelle métropolitaine a conduit à la création du syndicat mixte Autolib' dont la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest est adhérente. Ce groupement a pour but de permettre aux Parisiens et aux habitants de la Région Ile-de-France d'accéder à un service de location de véhicules électriques en libre-service.

Une convention de délégation de service public a été conclue entre le syndicat

mixte Autolib' et le groupe Bolloré, chargé de la mise en place, de la gestion et de l'entretien du service Autolib'.

À terme, six stations à Sèvres. Dans une première phase, trois stations de six places chacune, et un espace Autolib', vont être implantés :

- 123 Grande Rue - place Gabriel Péri (station Autolib')
- Avenue de la Division Leclerc - Grande Rue (espace Autolib')
- Rue de Wolfenbüttel - rue Jules Ferry (station Autolib')
- Avenue de Cristallerie - rue Troyon (station Autolib')

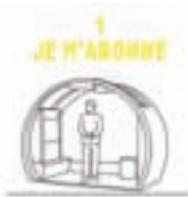
Il est prévu qu'à ces 4 stations s'ajoutent deux stations, l'une dans le parking de l'Europe, l'autre dans le parking Sud de l'île de Mon-



sieur à proximité de la station de Tram, tous deux exploitées par la société Q-Park.

Les travaux ont débuté courant octobre. ■ P.C.

Autolib', c'est simple



Il me suffit de me présenter dans un espace Autolib' avec une pièce d'identité et mon permis de conduire. À partir de 12 € par mois, je choisis le système d'abonnement qui me convient.



Je déverrouille ma Bluecar, je la conduis jusqu'à ma destination et je la dépose dans la station Autolib' la plus proche où des emplacements réservés m'attendent.



Devant l'une des 1100 bornes de location, je présente ma carte d'abonnement, et suis libre de louer une Bluecar pour 5 € par demi-heure (la 2e demi-heure est à 4 €, la demi-heure supplémentaire à 6 €).



Une fois garé sur un emplacement Autolib', je n'oublie pas de raccorder la Bluecar en rebranchant la prise électrique à la borne de recharge afin que quelqu'un d'autre puisse en profiter après moi.

Mieux faire ses courses en ville

Le Panier malin

Grâce au « Panier malin », lancé en octobre, Sèvres et les commerçants participants de la ville agissent pour le pouvoir d'achat des ménages.

Depuis mi-octobre, les Sévriens ont découvert des affichettes jaunes proposant l'opération « Panier malin », chez certains de leurs détaillants habituels (Dia, Carrefour, Franprix...). Elles déclinent une liste de produits alimentaires sélectionnés par les commerçants pour la consommation d'une famille de quatre personnes pendant trois jours. L'ensemble est calculé dans le respect d'un budget le plus compétitif possible.

Cette opération, lancée par la ville en partenariat avec les commerçants sévriens, vise à valoriser les commerces de proximité, tout en soutenant le pouvoir d'achat des ménages.

La conseillère en économie sociale et familiale de la Maison de la Famille (MDF) veille, quant à elle, à l'équilibre alimentaire des paniers. Tous les 15 jours, elle ajoute un conseil et des recettes culinaires également consultables sur le site Internet de la MDF.

Comment ça fonctionne ?

Chaque quinzaine, les commerçants affichent leur sélection-type à l'entrée de leurs magasins. Ils s'engagent à renouveler leurs suggestions pour faire profiter leurs clients des meilleures offres et pour suivre la saisonnalité. « C'est une opération bien pensée, qui permet de faire un geste commercial, souligne avec enthousiasme Hakim Nedjah, directeur du magasin Dia. Je vais essayer de bloquer systématiquement cinq fruits et cinq légumes de saison. »

Même écho chez Laurent Peuseux, directeur de l'établissement Carrefour City : « C'est une bonne idée, il faut laisser un peu de temps à l'opération pour qu'elle se mette en place. Les clients nous posent encore timidement des questions. » Pour Moshem Demayed, directeur de la supérette Franprix : « Les menus proposés sur l'affichette évitent ce casse-tête aux mères de famille. En plus d'être plus économique, la liste de course est tout prête ! »

Avec le concours de la ville.

De son côté, la ville fournit les affichettes « prêtes à remplir » et assure toute la communication de l'opération vers les Sévriens (Le Sévrien, site Internet, Lettre électronique, affichage...) et l'ensemble des lieux fréquentés par les familles (crèches, Maison de la Famille, CCAS,



Parole d'élue

Bien faire ses courses près de chez soi, c'est possible. Avec Franck-Éric Morel, conseiller municipal délégué à la Vie économique, et Sylvie Marquet, conseillère municipale déléguée aux Artisans et Commerçants, nous avons élaboré l'opération "Panier malin", que vous découvrirez dans vos commerces alimentaires sévriens. Nous remercions les premiers commerçants participants, qui se sont montrés enthousiastes sur ce projet, en espérant qu'ils seront rejoints par d'autres. Ils vous proposent chaque quinzaine une sélection alimentaire pour une famille, au plus juste prix, équilibrée par une spécialiste de l'alimentation de la Maison de la Famille. Cette opération s'inscrit dans la politique familiale et développement durable de la ville : veiller au budget des ménages, limiter les déplacements, consommer astucieux... Pour faciliter vos courses, suivez l'affichette jaune !

Laurence Roux-Fouillet
Maire adjoint chargé de la Famille, de la Prévention et de Ville et handicap



Soutenir le pouvoir d'achat des ménages est l'un des objectifs du Panier malin.

PMI, Circonscription de la vie sociale, associations...). Le Panier malin, une manière astucieuse et conviviale

pour les Sévriens de remplir leurs caddies près de chez eux, à moindres déplacements. ■ A.V.D.P.

Infos :

<http://www.lamaisondelafamillesevres.com/>

■ CONCOURS DE DESSIN

Du 14 novembre au 8 décembre, l'association Sèvres Commerces invite tous les petits Sévriens à participer à la première édition de son concours de dessins, avec des gros lots à la clé ! Les enfants planchent sur le thème

« Dessine-moi Sèvres demain ». Toutes les techniques picturales sont acceptées. Deux catégories d'âges sont proposées : de 4 à 7 ans et de 8 à 12 ans. Les créations enfantines seront affichées à côté des photographies anciennes de

la ville, pendant l'exposition « La Grande Rue, hier, aujourd'hui et demain », qui se tiendra à la Médiathèque, du 13 décembre au 14 janvier 2011. Retrouvez toutes les informations chez vos commerçants à partir du 14 novembre.



Deux cents enfants de plus en trois ans sont inscrits dans les équipements scolaires de Sèvres.

Scolarité et loisirs

Onze écoles et un effectif en hausse

À l'heure où la ville inaugure l'école Croix-Bosset, l'augmentation du nombre d'élèves dans les écoles primaires, 200 de plus en trois ans, témoigne du dynamisme démographique de Sèvres.

Après avoir connu une baisse des effectifs, au milieu des années 2000, le nombre d'enfants scolarisés à Sèvres se situe à nouveau sur la courbe ascendante, depuis trois ans, avec une augmentation marquée dans les classes élémentaires. Cette année, 40 écoliers supplémentaires sont venus grossir les rangs.

Le nombre d'élèves reçus dans les onze écoles publiques de la ville est passé de 1 954, en 2008, à 2 161 élèves en 2011 (870 enfants en maternelle et 1 291 en élémentaire).

La moyenne par classe s'établit à 27 enfants en maternelles et à 26 en élémentaire. Trois classes et une école font

exception à ces chiffres : la CLIS (Classe d'inclusion scolaire) de l'école élémentaire Gambetta A, qui accueille 12 enfants présentant des troubles du langage, et deux classes maternelles, à Brimboration et à Croix-Bosset, dont l'effectif est supérieur à 29.

2 000 repas par jour. Cet effectif en hausse entraîne une augmentation des inscriptions à la cantine. Au total, 2 075 enfants ont été enregistrés pour l'année en cours. 85 % d'entre eux déjeunent tous les jours à la cantine, les 15 % restant la fréquente une à trois fois par semaine. Ce qui correspond, chaque jour, à la commande de 2 000

repas, livrés en liaison froide, réchauffés et servis sur place.

Dans les écoles maternelles, le service est assuré à table par les ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et du personnel vacataire. Les enfants du niveau élémentaire disposent quant à eux d'un self et sont encadrés par 27 animateurs municipaux des accueils de loisirs et du personnel vacataire. Ces mêmes animateurs assurent les Ateliers du temps de midi (ATM), pendant les deux heures de pause méridienne, et les accueils de loisirs après la classe, en maternelle. En élémentaire, l'étude du soir, organisée dans le cadre de l'APOES (Association de promotion et d'organisation des études scolaires), est confiée à des enseignants.

De l'école à l'accueil de loisirs. À l'instar de la restauration scolaire, la demande

d'inscriptions en accueils de loisirs est en forte hausse. Grâce à l'ouverture, cet été, d'un accueil supplémentaire de 48 places à l'école Croix-Bosset, 410 enfants âgés de trois à douze ans sont reçus le mercredi et pendant les vacances scolaires. Une capacité d'accueil encore renforcée par les associations sportives et culturelles de la ville, dont Dynamic Sèvres, qui jouent un rôle complémentaire dans les possibilités d'accueil des enfants à la journée. ■ A.V.D.P.

Renseignements et inscriptions en accueil de loisirs, auprès de la direction de l'Enfance et de l'Éducation.

Tél. : 01 41 14 11 22 et 11 29.

Courriel : dsee@ville-sevres.fr

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2012/2013 sont ouvertes entre mi-janvier et mi-mars, au Premier accueil de la mairie.

Pour les personnes âgées

Une résidence Médicis à Sèvres

Avec l'ouverture en mai dernier de la Résidence Médicis, Sèvres dispose désormais de trois Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD¹).

Vaste hall d'entrée aux couleurs chaleureuses, grand salon et fauteuils en velours accueillants, la nouvelle résidence pour personnes âgées a tout d'un équipement hôtelier haut de gamme. Cette maison de retraite privée médicalisée est située sur les hauteurs de Sèvres, dans le quartier Val des Bruyères - Allard. Elle vient

renforcer l'offre sévrienne d'hébergement, pour personnes âgées, qui affiche complet. « Notre présence à Sèvres a un sens. Après cinq mois de fonctionnement, précise son directeur, Thierry Bedault, sans compter les courts séjours, nous accueillons déjà une cinquantaine de résidents permanents. L'une de nos deux unités protégées consacrées aux personnes atteintes d'Alzheimer est complète. »

102 chambres individuelles. Ouverte en mai dernier, la Résidence Médicis abrite 102 chambres individuelles réparties sur quatre niveaux, dont 20 chambres situées en rez-de-jardin pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elles sont toutes équipées d'un mobilier adapté, de système d'appel d'urgence, d'une prise de

télévision et d'une salle de bain privative. Les résidents profitent d'un jardin aux allées stabilisées, d'un salon et d'un point TV et radio par étage, d'une tisanerie, d'un espace de balnéothérapie, d'un salon de coiffure et d'un restaurant, avec son chef, son cuisinier et sa diététicienne, ouvert à la famille et aux amis qui souhaitent déjeuner ou dîner sur place. Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés disposent quant à elles de leur jardin protégé et de leur propre restaurant, offrant le même service à la carte.

Un suivi médical 7j/7. Une trentaine de personnes assure la qualité du service et la permanence des soins, au quotidien, 7 jours sur 7.

« Notre projet de soins, pour-

suit Thierry Bedault, est défini, pour chaque patient, entre le docteur Denise Lépineux, gériatre et médecin coordonnateur, Jacqueline Aranda, cadre infirmier, les infirmières, le résident, son entourage et le médecin traitant du résident. Bien entendu, ce médecin peut intervenir à tout moment, de même que certains professionnels libéraux (kinésithérapeutes, orthophonistes, podologues...). » ■

A.V.D.P.

La Résidence Médicis ouvre ses portes aux visiteurs, le 17 novembre de 14 h 30 à 18 h.
Résidence Médicis
6, route du Pavé-des-Gardes –
Tél. : 01 41 14 27 60

1 - Le statut d'EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) date de 2002. Pour obtenir cette qualification l'établissement doit avoir signé une convention tripartite avec le conseil général et l'assurance maladie lui donnant le droit d'accueillir des personnes âgées dépendantes. Cette signature permet aux résidents de bénéficier de l'aide sociale, de son côté l'établissement s'engage sur de nombreux critères qualité, notamment l'individualisation de la prise en charge. Ces structures médico-sociales offrent un suivi médical renforcé, mais ne se substituent pas à l'hôpital.

■ Les autres résidences sévriennes

• Champfleury

Première maison de retraite créée en 1981 par l'Association des résidences pour personnes âgées (AREPA), la résidence Champfleury a fêté son 30^e anniversaire le 25 octobre dernier. Elle a atteint sa capacité d'accueil de 138 personnes, dont 25 personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer.
12, rue Hetzel – Tél. : 01 45 07 11 45.

• Jean-Rostand

Ouverte en décembre 1973, la résidence Jean-Rostand a été entièrement reconstruite en 2006. Elle a atteint elle aussi sa capacité d'hébergement de 84 personnes, dont une unité de 20 lits pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
141, Grande Rue
Tél. : 01 77 70 79 00



De gauche à droite, Denise Lépineux, gériatre et médecin coordonnateur, Thierry Bedault, directeur, Jacqueline Aranda, cadre de santé, et Stéphanie Crooson, directrice adjointe.

■ Prochaines Assemblées de quartier

Les assemblées ont lieu à 20 h 30.
Sel - Divison-Leclerc, Europe - Pierre-Midrin et Médiathèque - 11 novembre : mardi 15 novembre, (Attention changement) salon Saint-Omer en mairie.
Brancas-Fontenelles et Beauregard : mardi 13 décembre, salle de la Louve (1, rue du Clos Anet).

■ Animations de quartier

Quartier Monesse

Visite des Archives
jeudi 17 novembre à 14 h 30.
Réservations, Emmanuel Cyrot : 01 46 26 84 84 ou Françoise Detolle Boulard : 06 79 80 51 31.

Quartier Danton - Gabriel-Péri :

visite guidée du Musée Paul-Belmondo à Boulogne-Billancourt
Samedi 3 décembre à 15 h
Participation 10 €. Réservations, Véronique Nauche : 04 46 26 56 27.

Quartiers Ernest-Renan et Binelles

Concert de musique classique et lyrique à partager en famille.
Dimanche 4 décembre à 15 h salle Séquoia - 11, rue Maurice-Berteaux.
Réservations, Dominique Pommelet : 01 46 26 44 96, Dorothée Denquin : 06 63 27 16 25 ou Sandra Basset : 06 83 00 72 43.

Fêtes des Lumières

Vendredi 9 décembre, « descente aux flambeaux » organisée par tous les quartiers jusqu'à la Cour d'honneur de la mairie, suivi d'un vin chaud aux sons de la fanfare.
Réservations : 01 41 14 10 91, (vie-quartier@ville-sevres.fr).

■ Travaux du mois

Grand Paris Seine Ouest

Travaux de réfection de voirie

- Réfection du revêtement de la chaussée : la rue Caroline-Landon.
- Réaménagement du parvis devant le collège.
- Requalification de la voirie, rue des Fontaines.
- Réfection lourde de la voirie, sente de la Vierge.
- Réfection de la voirie, rue des Bruyères (entre la rue des Coutures et la rue Nungesser-et-Coli)

Autres travaux d'aménagement

- Aménagement de double sens cyclables : début des travaux le 2 novembre.
- Création d'une station Autolib' au n°123, Grande Rue (voie départementale). Travaux jusqu'au 18 novembre.

Quartier Val des Bruyères - Allard

Sécurité et amélioration du cadre de vie

Cette première assemblée de quartier après l'été s'est tenue en présence de quatre invités et de nombreux riverains venus prendre connaissance des travaux d'aménagement de la rue des Bruyères.

Résidence Villa Médicis.

Thierry Bedault, directeur de la nouvelle résidence médicalisée sévrienne, a présenté son établissement. Tous ceux qui le souhaitent sont invités à venir le visiter le 17 novembre (voir page précédente).

Initiation à la conduite.

Les jeunes Thibault et Mehdi, qui ont participé cet été à l'initiation à la conduite organisée par l'esc@le, sont venus partager leur expérience positive. « Grâce aux parcours adaptés mis en place pour le stage, nous avons appris à bien évaluer les distances par rapport aux obstacles et à gérer l'embrayage pour ne pas caler. »

La crèche Aurore.

Florence Boré, directrice, et Maria-Antonia Desrue, assistante maternelle municipale, ont présenté la crèche collective située au cœur du Centre Gévelot.

Restructuration de la rue des Bruyères.

La rue des Bruyères est une voie anciennement départementale récemment dévolue à la ville. Son aménagement va se dérouler en deux phases. La première tranche des travaux allant de la rue Nungesser et Coli à la rue des Coutures s'est effectuée en octobre. La deuxième tranche, allant de la rue des Coutures à la route du Pavés-Gardes, est prévue sur trois mois à partir d'avril 2012.

À terme, les cheminements piétons seront sécurisés sur

toute la rue, avec une mise aux normes d'accessibilité et l'installation de plateaux traversants surélevés. L'installation d'un radar pédagogique et le renforcement de la signalétique favoriseront aussi le ralentissement des véhicules. La chaussée sera dotée d'un nouvel enrobé phonique. Des bacs à verre enterrés, à proximité de l'école et de l'avenue Eiffel, remplaceront les anciens conteneurs. Les remarques et suggestions apportées par les riverains sont prises en compte dans le projet. Notamment pour l'emplacement du radar pédagogique, l'éclairage du passage piétons au niveau du tunnel, sous la N118, et la végétalisation du mur de la N118, pour en améliorer l'esthétique. ■ A.V.D.P.



Une assistance particulièrement attentive.

■ Pont du 8 Mai 1945



Des travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement dans la partie comprise entre la rue de Ville-d'Avray et le 52, Grande Rue, sont prévus à compter du 8 novembre pour une durée de 8 mois. Ils ont pour but d'éviter la contamination des eaux de source. Ces travaux sont effectués par l'entreprise SADE pour le compte du Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du ru de Marivel. Un puit de 5 m de profondeur et une galerie permettant d'accéder aux deux collecteurs seront réalisés. L'entreprise s'installera sur le pont du 8 Mai 1945. La circulation dans le sens nord-sud sera fermée pendant les travaux.



À Sèvres, les chrysanthèmes égayaient les jardinières d'automne.

Espaces verts

Le temps des chrysanthèmes

Sur un air de tradition et de mémoire, des floraisons de chrysanthèmes.

Si les fleurissements d'été et de printemps sont bien connus du grand public, le fleurissement automnal l'est un peu moins car de plus courte durée et davantage localisé. Il se compose en grande partie de chrysanthèmes. Les jardiniers de la direction des parcs, jardins et paysages s'attachent à les mettre en valeur sur quelques sites à Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Sèvres.

L'emblème du pays du Soleil levant. Trop souvent associé aux cimetières, le chrysanthème des fleuristes (*Chrysanthemum hortorum*), également appelé la « fleur

d'or » (du grec « khrusos » signifiant « or » et « anthe-mon » pour « fleur »), est une plante très populaire en Extrême-Orient (emblème du pays du Soleil levant et fleur sacrée). En France, elle est plutôt utilisée pour agrémenter monuments et tombes. Cette tradition française de fleurissement funéraire remonte au 11 novem-

bre 1919, à l'occasion du premier anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. À cette date, le gouvernement de Raymond Poincaré ordonne le fleurissement de toutes les tombes des communes de France.

Marguerite d'automne.

Outre le fait de symboliser l'éternité, ce choix est surtout lié à la période de floraison de celui qui est aussi connu sous le nom de « marguerite d'automne », et surtout à la richesse de ses couleurs et de ses formes (cascades, multifleurs, pyramides...), sans oublier sa facilité de culture. Spécificité sévrienne, le service des espaces verts les produit au sein de ses serres, en perpétuant la tradition du fleurissement automnal.

C'est dès la mi-octobre que les jardiniers s'appliquent à mettre en place les chrysanthèmes. À Sèvres, ils égayaient les vasques de la Grande Rue, l'avenue de la Division Leclerc, la place du Théâtre, la place du 11 Novembre, le massif de la mairie et le cimetière.

Vers le 20 novembre environ, dès que les fleurs faneront, les chrysanthèmes seront retirés après avoir rempli leur double rôle esthétique et symbolique. ■

■ Mettre en place un compostage de qualité

Samedi 19 novembre, de 10 h à 12 h
Pour les adultes

Comment tirer parti du recyclage des déchets de cuisine et du jardin en produisant un engrais et un paillage naturels bénéfiques pour l'équilibre des cultures.

Rendez-vous à 9 h 45 à la Maison de la Nature
14, ruelle des Ménagères - 92190 Meudon
Pour tout renseignement et inscription :
0800 10 10 21

La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi de 14 h à 18 h. Les activités sont gratuites et réservées aux habitants de Grand Paris Seine Ouest.



ENERGIES en Fête



■ Vendredi 18 et samedi 19 novembre

Les Journées de l'Énergie de Grand Paris Seine Ouest ont lieu cette année au Palais des Sports Robert Charpentier, à Issy-les-Moulineaux. L'éco-construction est à l'honneur avec des animations participatives, pour que tout le monde puisse en profiter !

Le salon ouvre ses portes le vendredi de 14 h à 19 h, et le samedi de 10 h à 18 h. Pour l'occasion une patinoire synthétique de 100 m² est installée dans l'enceinte du Palais des Sports pour s'essayer au patinage écologique ! L'entrée est gratuite, avec un port de gants obligatoire, pour des raisons de sécurité !

Autour de cette patinoire, des professionnels proposent aux visiteurs des ateliers participatifs, et des démonstrations.

Des vélos à assistance électrique et des Segways sont à la disposition des visiteurs. Les plus jeunes ne sont pas oubliés grâce aux nombreuses activités ludiques, encadrées par des animateurs, proposées pour les sensibiliser aux économies d'énergie. Enfin, la Communauté d'agglomération lance une campagne de communication participative, mettant en scène habitants et acteurs du territoire qui s'engagent à diminuer leur consommation d'énergie.



GRAND PARIS
Seine Ouest
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

N° Vert 0 800 10 10 21
APPEL GRATUIT

■ À l'honneur

La médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports a été attribuée le 14 juillet 2011 à Claude Ausséré, Président du Sèvres-Chaville VTT.

■ En route vers le mat

Suite à la dernière visite de la ville jumelle allemande Wolfenbüttel, en mai 2010, le cercle d'échecs du « Petit Roque Sèvres - Ville-d'Avray » et celui de Wolfenbüttel ont entamé une partie à distance. Tous les 15 jours, un club joue un coup et l'envoi à son adversaire par courriel. La partie, super serrée, en est maintenant à un stade très avancé, chaque club attaquant le 18^e coup du match. Elle pourrait se dénouer pour le prochain déplacement prévu en mai 2012. À Sèvres, un véritable « jus de cerveaux » s'est mis en place pour réfléchir à la stratégie, envisager les réponses et, si possible, mettre le club jumeau en difficulté, sinon en échec et mat.

En générant un nombre d'échanges impressionnant, le jumelage a non seulement créé un lien entre les deux cercles, mais aussi entre les adhérents sévriens qui se sont fédérés en une véritable équipe, alors qu'il s'agit paradoxalement d'un sport individuel.



■ En pleine cible

L'archère sévrienne Marie-Line Barrault, sélectionnée en équipe de France, a terminé 10^e au championnat du monde de Tir à l'arc en 3 DI, dans la catégorie chasse extérieur, qui s'est déroulé en Autriche en septembre.

Le tir en 3 dimensions s'exécute sur des cibles présentant l'apparence d'animaux déposées dans la nature. L'épreuve du championnat se compose d'un parcours en forêt et en plaine, avec 20 cibles animalières placées à des distances différentes, allant de 5 à 20 mètres.

Employée municipale dans une crèche sévrienne, Marie-Line Barrault pratique sa passion au sein de la Compagnie d'Arc des Bleus de Sèvres. Depuis plusieurs années, elle occupe la 1^{re} place au championnat régional et départemental.

Le Sèvres Football club 92

Les crampons au féminin

Dans le sillage des excellents résultats de l'équipe de France et de l'Olympique Lyonnais féminine, le Football club de Sèvres recrute des sportives pour développer la section des filles.

En affichant ses excellents résultats, le football féminin français ne s'est pas contenté de quitter son statut confidentiel. De dribbles en petits ponts, il occupe aujourd'hui le devant du terrain. Si la France est encore loin derrière les États-Unis, qui enregistrent plus de licenciés chez les femmes que chez les hommes, à Sèvres, les féminines disposent de leur créneau horaire depuis déjà plusieurs années.

« Tous les jeudis soirs, précise Mohamed Masmoudi, responsable sportif, les joueuses de 14 à 18 ans se retrouvent à 18 h au stade des Fontaines. Elles sont encore en petit nombre, mais nous espérons que de nouvelles recrues vont venir étoffer l'effectif. Cela nous permettrait aussi de programmer davantage de rencontres amicales avec les clubs voisins. » Avis aux amatrices elles sont attendues. « Tant pour un engagement pour la saison que pour quelques séances d'essai. »

Les rassemblements Fillofoot. Le responsable du club

sévrien l'a bien compris, développer la pratique du football féminin passe par les plus jeunes. « Les footballeuses en herbe n'ont pas de section spécifique, elles jouent avec les garçons. Nous les accueillons le mercredi et le samedi après-midi. » Malgré une présence encore discrète (en nombre !), les benjamines participent systématiquement aux « Fillofoot » organisés par le district de football des Hauts-de-Seine. Ces rassemblements bimensuels leur permettent de se mesurer « entre elles ».

Le samedi 24 septembre dernier, deux débutantes sévriennes, ont participé au premier Fillofoot de la saison. Habitues à s'entraîner avec leurs homologues garçons, Léna et Fayza ont nettement manifesté leur satisfaction, « nous avons adoré jouer avec les filles ! ». La maman de Fayza n'a pas manqué de renchérir : « C'était vraiment intéressant

de la voir évoluer parmi les autres filles. C'est très différent, surtout au moment des consignes, les filles sont plus à l'écoute... que les garçons ! »

Label qualité FFF-Addidas.

Pour la cinquième année consécutive, le club sévrien et ses 17 éducateurs diplômés affichent le label qualité FFF-Addidas d'école de football. Ce label, décerné par le directeur technique national de la FFF, récompense le club pour la qualité de son accueil, de son encadrement, de la sécurité et de la pédagogie mise en œuvre par ses éducateurs.

Ce que défend ardemment, Mohamed Masmoudi, titulaire du brevet d'État : « Les terrains de football doivent rester un formidable lieu de partage et de développement humain, pour toutes et pour tous, sans distinction. »

C'est définitif, sans être roses, les chaussures à crampons ne sont plus réservées aux hommes. ■ A.V.D.P.

Renseignements et inscriptions

Tél. : 01 45 07 17 94 –
06 63 53 83 37.

www.sevresfc92.com -
sevresfc92@free.fr



De gauche à droite : Léna, Fayza et Angela, les trois plus jeunes recrues du FC Sèvres 92.

Le CIEP

Nous poursuivons la visite culturelle de la ville, entamée en septembre.

La Manufacture royale de porcelaine, fondée en 1740 à Vincennes, est transférée en 1756 à Sèvres, à proximité de Versailles et du château de Bellevue, résidence de la marquise de Pompadour, favorite et conseillère de Louis XV. Elle s'installe dans un bâtiment construit dès 1753, sur l'emplacement de la ferme de la Guyarde. Cette dernière aurait été la maison de campagne de Jean-Baptiste Lully, compositeur et surintendant de la musique de chambre de Louis XIV. En 1759, la Manufacture entre dans le domaine de la couronne. Dès lors, le monogramme du roi signe toutes les fabrications. La découverte, en 1768, de gisements de kaolin à Saint-Yrieix-la-Perche permet la commercialisation de porcelaine dure dès 1770. La Manufacture, à la renommée grandissante, reçoit les commandes de monarques étrangers.

Un essor exceptionnel au XIX^e siècle. Après la Révolution, Alexandre Brongniart, directeur et administrateur de la Manufacture (1800 - 1847) lui assure un essor exceptionnel. Ebelmen, son adjoint, lui succède (1847-1852) puis Victor Regnault, chimiste et physicien (1852-1870). Sous l'administration de Robert (1870-1879), la Manufacture est transférée en bord de Seine où elle est inaugurée le 17 novembre 1876.



Le pavillon Lully.

Un merveilleux jardin japonais. En 1881, l'École normale supérieure de jeunes filles, créée pour former des professeurs femmes, « les Sévriennes », s'installe dans les bâtiments rénovés de l'ancienne Manufacture. Marie Curie y assure un cours de physique de 1900 à 1906. En 1920, la directrice obtient la création, à l'École même, d'une école d'application : ce sera le lycée de Sèvres. Au fond du parc, un merveilleux jardin japonais, offert à l'École en 1925 par Albert Kahn, agrémentait la vie des Sévriennes. En 1941, l'École quitte Sèvres pour Paris. Le 30 juin 1945 voit la création du Centre international d'études pédagogiques. Centre d'étude, de recherche et de formation, spécialisé dans la didactique du français en tant que langue étrangère et l'analyse des systèmes éducatifs, il organise des échanges universitaires permettant de partager diffé-

rentes méthodes d'éducation. Monument historique depuis 1935, le bâtiment dans son aspect extérieur est le même qu'en 1756.

À l'époque, le rez-de-chaussée contenait les réserves de terres, le bûcher, les dépôts de matière première. Le premier étage accueillait les ateliers des mouleurs, de plâtrerie, sculpture et gravure. Au deuxième étage travaillaient les sculpteurs, tourneurs, réparateurs et garnisseurs. Au-dessus, sous les combles très ensoleillés travaillaient les peintres, doreurs, animaliers et figuristes.

Protéger le secret de la fabrication. Face à la Grande Rue se trouve l'entrée principale, précédée d'une cour, fermée par une haute grille de fer forgé. De l'entrée principale partent deux escaliers dont l'escalier d'honneur, réservé aux clients de la Manufacture, menait à la salle d'ex-

position et de vente (devenue la Grande Bibliothèque) située au deuxième étage. Il n'offrait aucune vue ni aucune porte sur l'intérieur du bâtiment afin de protéger le secret de la fabrication des pièces.

Dans la cour d'honneur, le pavillon dit de « Lully » est le seul vestige de la ferme La Guyarde. Divers bâtiments (fours, hangars, magasins) l'occupaient. À l'est de la cour, les appartements du roi occupaient l'angle du bâtiment. Le monarque pouvait, de son salon, gagner les ateliers ou se rendre dans la pièce réservée à la présentation des créations récentes. Dans le même corps de bâtiment se trouve la salle des gardes. Elle s'ouvre sur l'entrée d'honneur, grande cour pavée fermée par la grille du roi qui donnait sur le chemin de Bellevue. Elle abrite une fontaine monumentale en pierre. ■ Archives de Sèvres



Parole d'élus

La culture forme le ciment de notre vivre ensemble, que ce liant soit littéraire, pictural, sculptural, cinématographique, ou... télévisuel ! Pour faciliter l'accès de tous à cette richesse commune, la ville a décidé la création d'un Pass Culture pour cette rentrée scolaire 2011. Ce dispositif original poursuit un objectif simple : lutter contre toute fracture culturelle à Sèvres.

Par ailleurs, je suis heureux de vous annoncer la création de la Fondation Sèvres Patrimoine & Culture. Abrisée par la Fondation du Patrimoine, elle souhaite contribuer à sa façon à la restauration et la mise en valeur du patrimoine sévrien. Créée en juillet, elle a déjà récolté près de 24 000 euros auprès d'habitants de notre ville amoureux de son patrimoine et désireux de s'associer aux différents projets de mécénat de proximité qu'elle propose. N'hésitez pas, rejoignez la !

Grégoire de La Roncière
Maire adjoint chargé de la Culture

Culture et patrimoine

Une fondation est née

La Fondation Sèvres Patrimoine & Culture a pour objet de préserver le patrimoine sévrien.

Créée en juillet 2011 à l'initiative de Grégoire de La Roncière, la Fondation réunit, au sein de son conseil d'administration, des personnalités venues d'horizons très divers. Elle est placée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine et a pour objet d'accompagner financièrement des actions d'intérêt général, publiques ou privées, concourant à la préservation

et à la valorisation du patrimoine sévrien. C'est la première fondation de ce type créée en France.

Son originalité ? À chaque euro que la Fondation perçoit de la part des Sévriens, la Ville peut ajouter un euro dans la limite de 20 000 €. Les dons qui lui sont effectués sont déductibles des impôts. Vous aimez Sèvres et son patrimoine ? Vous souhaitez contribuer à sa mise en valeur ? N'hésitez pas. Rejoignez la Fondation. ■ P.C.

Infos sur <http://www.sevres-patrimoine.fr/>

Les projets de la Fondation

Patrimoine et Monuments :

- Réhabiliter le jardin japonais offert par Albert Kahn, banquier et mécène, à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres en 1925 (actuel CIEP). Le projet de restauration prévoit de retrouver l'état initial (un demi-hectare). Le coût global prévu pour une restauration à l'identique s'élève à 250 000 € (étude 2008 comprenant étanchéité du bassin, nouvelles canalisations, circuit fermé, équipe de jardiniers, ...).

Patrimoine et Œuvres d'art :

- Située à l'entrée du musée de la Cité de la Céramique, tout le monde peut apprécier la statue de Bernard Palissy en bronze, datée de 1880, œuvre de Louis-Ernest Barrias (1841-1905). Budget prévu pour sa restauration : 20 000 €.
- Restaurer l'Adoration des mages de la sacristie de l'église Saint-Romain, œuvre du peintre Jean Restout (1692-1768) classée au titre des monuments historiques. Budget prévu : 9 000 €.

Patrimoine et Nature :

- Recréer une vigne à Sèvres sur le jardin solidaire, pédagogique et scientifique du lycée Jean-Pierre Vernant, avec création d'une fontaine, la réfection d'une mare en argile naturelle et d'un cabanon... Budget prévu : 20 000 €.

Patrimoine et Événements :

- Organiser un concert au cœur du Musée de Sèvres Cité de la Céramique ou devant le pavillon Lully du CIEP. Budget prévu : 5 000 €.

Comment ça marche ?

Vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu ou de l'ISF ? Quelle que soit votre situation, vous pouvez rejoindre ce projet fédérateur. Trois profils de donateur en fonction de votre envie et de vos moyens : ami, mécène ou parrain. Chaque profil obtient des avantages spécifiques :

■ Ami : don de 50 € et +

Avantages :

- 2 invitations à la soirée annuelle organisée par la Fondation pour ses amis, mécènes et parrains.

■ Mécène : don de 500 € et +

Avantages :

- 2 invitations à la soirée annuelle organisée par la Fondation ;
- 2 invitations à un spectacle de votre choix du SEL ;
- 2 entrées pour le musée de Sèvres-Cité de la Céramique et ses expositions.

■ Parrain : don de 5 000 € et +

Avantages :

- 4 invitations à la soirée annuelle organisée par la Fondation ;
- 4 invitations à un spectacle de votre choix du SEL ;
- 4 invitations aux concerts de Marivel ;
- 1 laissez-passer annuel pour le musée et les expositions de Sèvres Cité de la Céramique ; 1 visite "réservée" de ses ateliers de production.

LE « PASS CULTURE » SÉVRIEN

Avec la création du Pass Culture, au 1^{er} novembre 2011, la ville veut favoriser l'accès à la culture pour les Sévriens disposant de revenus modestes. Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès des différentes associations culturelles sévriennes qui dispensent des cours (musique, théâtre, danse, peinture, sculpture, céramique, arts du spectacle...). Le Pass donne droit à une bourse pour suivre ces cours. Le Pass Culture permet aussi d'accéder gratuitement à la Bibliothèque - Médiathèque et de bénéficier des tarifs réduits des spectacles du Sel, pendant un an.

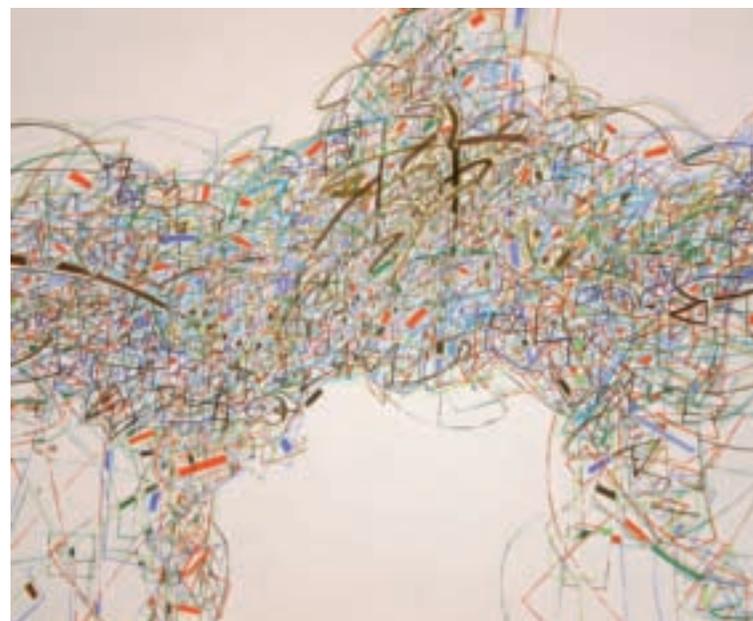
Gildas Bourdet

Géométries secrètes

L'enfant Gildas Bourdet voulait être peintre, en découvrant l'art d'Utrillo à 13 ans. L'homme s'est fait reconnaître comme metteur en scène et auteur de théâtre pendant plus de 40 ans... Sans jamais lâcher le pinceau.

Une cinquantaine de mises en scène plus tard, Gildas Bourdet a volontairement délaissé les planches

pour se livrer sans contrainte à son rêve d'enfance. Une partie moins connue de son univers, qu'il pratique à l'acrylique avec la même frénésie des couleurs, des jets de crayons, des lignes, des courbes et des idées. Une chose ne change pas chez lui, sur la toile comme sur la scène, l'espace occupe une place déterminante. Ses modèles ? Jackson Pollock, Arshile Gorky ou Willem de Kooning. « Ils m'ont emmené sur le territoire de l'abstraction et je m'y suis immédiatement engagé. » Que l'on ne s'y trompe pas, les « Géométries secrètes » de Gildas Bourdet ne laissent rien au hasard. Elles se répondent dans un ordonnancement précis que



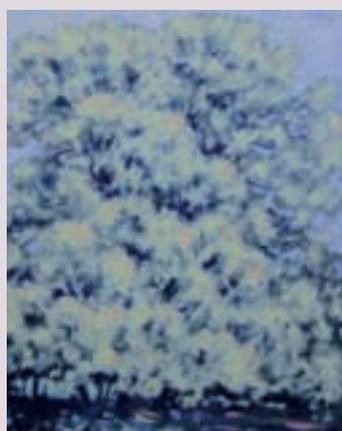
Sans titre - Acrylique sur toile

l'artiste assimile à une quête plus universelle. « Je pratique la peinture, comme j'imagine les mathématiciens pratiquer leur discipline. Je peins des éléments que je découvre au fur et à mesure de leur création, avec le sentiment irrationnel de leur préexistence. » Un Bourdet peut en cacher un autre. Der-

rière le peintre abstrait, se révèle depuis peu un peintre figuratif qui travaille aussi l'aquarelle. Mais, c'est une autre histoire... ■ A.V.D.P.

Géométries secrètes de Gildas Bourdet, à l'Espace Galerie du Sel, jusqu'au 13 novembre.

■ Rétrospective Guy de Sauvage (1921 / 2007)



De la vision à la révélation

Guy de Sauvage est avant tout reconnu pour son talent de céramiste. L'homme est pourtant peintre dans l'âme. C'est sur les conseils de son ami Victor Vasarely, qu'il retourne à ses premières amours. Des années durant, il alterne entre peinture et céramique. Quand sa dernière pièce sort des fours, en 1967, il s'aventure dans l'abstraction. Son travail de dépouillement et de dématérialisation trouve son public. Au loin, mai 68 gronde, il abandonne

l'abstraction, et réalise des sérigraphies colorées, fluorescentes, sur des matériaux nouveaux, comme le plexiglas, le rhodoïd. Guy de Sauvage poursuit sa quête artistique et se lance dans la photographie. Il crée des montages rehaussés de couleurs, les équipe de systèmes électriques rappelant les signaux nocturnes des phares et des balises. Dans les années 80, il quitte Paris et s'installe dans les Pyrénées-Orientales. Là, il revient au figuratif. Il croque les montagnes enneigées et les cerisiers en fleurs, retrouvant ce qui fut, même au plus fort de sa période abstraite, sa plus grande source d'inspiration : le paysage.

Jusqu'au 2 décembre 2011, à la Mezzanine - Hôtel de ville. Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30. Le samedi : 8 h 30 - 12 h.



Une opérette au Sel

Un de la Canebière

Les Carboni, troupe de théâtre forain venue du quartier du Panier à Marseille, débarquent à Sèvres. Ils transforment la scène du Sel en petit port de pêche marseillais où tout s'agite et se bouscule sur les airs d'opérette de l'illustre Vincent Scotto et les paroles du librettiste René Sarvil. Le propos du fleuron marseillais est aussi drôle que léger : Toinet et Girelle, deux jeunes pêcheurs aiment Francine et Malou. Pour séduire leurs belles, ils inventent un

mensonge de la taille de la sardine qui bouche le port... L'ensemble est admirablement servi par une bande de Pierrots maritimes tombés de la Canebière.

Un vif hommage à Vincent Scotto, auteur de 60 opérettes et de 4 000 chansons dont font partie Le Plus beau tango du monde, Marinella ou Prosper...

Un de la Canebière, au Sel. Vendredi 2 décembre à 21 h. Réservations : 01 41 14 32 34



Laurent Cazanave de retour sur la scène du Sel où il fit ses débuts en 1993.

Un enfant de la comédie

Laurent Cazanave

Voix douce et posée, regard profond. Laurent Cazanave parle, à la ville comme à la scène, en utilisant les silences.

Timidité ? Mesure ? Plus le jeune homme se livre, plus il semble loin de son

âge, 23 ans. Le sérieux du propos, la maîtrise et les mots choisis, tout tranche avec son physique d'adolescent. Artiste interprète, auteur et metteur en scène, musicien et compositeur, fondateur et directeur artistique de la compagnie La Passée, créée à Sèvres en janvier 2011... Le parcours de Laurent Cazanave est déjà bien dense.

Le théâtre comme nécessité.

Quand on se frotte aux planches à l'âge de cinq ans, peut-il vraiment en être autrement ? « J'ai commencé en 1993, avec Karin Catala et *Les Enfants de la Comédie* à Sèvres. Dès 6 ans, j'ai ressenti le théâtre comme une nécessité. » Il n'a que 10 ans quand Jacques Weber le remarque. L'enfant découvre alors le théâtre professionnel et joue « Une Journée particulière » aux côtés du maître et de Françoise Fabian.

Parallèlement à sa scolarité, qu'il poursuit à Sèvres, le jeune garçon travaille sur un projet professionnel par an. Il est Adrien dans « Madame Doubtfire » (nomination aux Molières 2002 de la Meilleure pièce comique), le Petit Poucet, Donifan dans « Un voyage extraordinaire »... Il apparaît aussi au cinéma, dans « Le fabuleux destin d'Amélie Poulain », « Paris je t'aime », et à la télévision, dans « Louis la brocante », « Commissaire Moulin » et « L'île Atlantique » de Gérard Mordillat.

Nominé aux Molières.

À 18 ans, Bac et deux concours en poche, Laurent Cazanave rejoint l'École nationale d'art dramatique du Théâtre national de Bretagne (TNB), à Rennes. Il y rencontre le metteur en scène Claude Régy, pour qui le silence est un moyen de communication avant la parole... Fraîchement sorti du TNB, Laurent retrouve Claude Régy qui le met en scène, en 2010, dans « Brume de Dieu » du Norvégien Tarjei Vesaas. Grâce à ce rôle d'idiot céleste, Laurent Cazanave est nommé aux Molières 2011 du Jeune talent masculin. Pas de statuette, à la clé. « Mais, c'est bien d'être reconnu par ses pairs pour un

projet comme celui-là. » Le visage est christique. Aborderait-il le théâtre comme une religion ? « Comme une liberté plutôt, un rythme de vie, de travail et une exigence qui me conviennent. Le théâtre me permet de garder mon âme d'enfant. J'aime laisser parler mon instinct pour porter la parole des autres, lui donner du sens à travers ma voix et mon corps. » Les mots qui lui parlent le plus : ceux de Brecht, de Pasolini, de la poésie ou de l'écriture scandinave.

Depuis le mois d'avril, ce sont ses propres mots qu'il met en scène et fait dire à quatre comédiens dans « Tes yeux se voilent ». Cette pièce, tirée de son texte « 4 saisons » primé par le Centre National du Théâtre, fait appel à la poésie, au souvenir et à la tragédie. Trois histoires autour de la voiture : un enfant et ses jouets, un père et son bébé, des jeunes qui reviennent de boîte... Un ensemble d'émotions pures et nues pour ramener l'homme à l'enfance et à ses vraies peurs. ■ A.V.D.P.

« Tes yeux se voilent », écrit et mis en scène par Laurent Cazanave. Au Sel, le 18 novembre à 21 h.
Réservations : 01 41 14 32 32

Portrait chinois

Un personnage : Oui-Oui, le plus enfantin de tous les personnages.
Un élément : l'eau.
Une musique : le jazz.
Un arbre : un bonzaï.
Un jeu : un jeu vidéo.
Un animal : un loup.
Une couleur : le vert.
Une saison : les quatre.
Une fleur : une marguerite.
Un auteur : non, deux. Les scandinaves Magnus Dahlström et Tarjei Vesaas.

Groupe de la majorité

Les subventions idéologiques de la gauche

Il est aujourd'hui difficile d'obtenir des subventions de la région IdF, gérée par la gauche, lorsque l'on est une ville de droite, cela va devenir quasiment impossible avec la délibération votée par le Conseil régional le 30 octobre 2011. Il est dit que les subventions seront accordées en fonction de 4 critères (eux même divisés en sous critères): nombre de logements sociaux, « richesse de la commune », investissement dans l'environnement et les économies d'énergie, « exemplarité » dans le respect des principes d'aménagement du schéma directeur régional. Autrement dit : « c'est moi

Mr Huchon président socialiste de la région qui juge la façon dont vous gérez votre commune et qui de manière subjective vous accorderait des subventions sur des critères idéologiques ». Ces règles sont en contradiction complète avec le principe constitutionnel de la libre administration des collectivités locales. Mr Huchon du haut de son siège de président de la région récompensera les villes qui sont les plus vertueuses de son point de vue socialiste et arbitraire. On retrouve le vieux dogme « faisons payer les riches ». Ce qui est déjà le cas : des subventions demandées par les villes de GPSO pour aider des bailleurs sociaux ont été refusées au prétexte que les villes étaient assez riches pour le faire toutes seules. Pour mesurer la ri-

chesse d'une ville ou son investissement dans l'environnement les critères seront fabriqués par la région, en dehors des définitions établies par les grands instituts nationaux de statistique qui font autorité ; de plus pour continuer cette attitude du bon vouloir aucune information n'est donnée aux communes pour qu'elles puissent connaître leur situation. Quant au respect du schéma directeur, il faut savoir que celui-ci n'a aucun caractère obligatoire, qu'il a été jugé non conforme à la loi sur le grand Paris et qu'il est en cours de révision. Ce dispositif est une machine à exclusion du soutien régional les collectivités qui ne plaisent pas. Sa complexité aboutira, en dehors d'occuper de nombreux personnels pour faire des tableaux, à rendre plus illisible et

opaque la distribution politique des subventions, sans garantir le respect du principe de clarté et d'intelligibilité du droit. Les élus de la majorité présidentielle ont formé un recours, dans le cadre du contrôle de légalité, auprès du préfet de région. Ce qui se passe au niveau régional peut très bien se passer au niveau national ! F Hollande a gagné la primaire. Mr Flamby, comme l'appel A. Montebourg, qui le connaît bien, puisqu'il a voté pour lui, sera candidat à l'élection présidentielle. Tel un capitaine sans expérience dans la tempête de la crise, faisant le grand écart entre la droite de Vals et la gauche de Montebourg.

Groupe socialiste



Plus de 1500 Sévriens se sont déplacés à chaque tour pour voter aux primaires citoyennes des 9 et 16 octobre dernier. Quatre bureaux de vote étaient mis à disposition pour le vote :

salle Loubat, local du forum sévrien, école du parc Cheviron, salle polyvalente des Hauts de Sèvres. La forte mobilisation des français pour cette primaire n'a pas été démentie à Sèvres.

Dans notre ville, les résultats sont pour le premier tour : F. Hollande : 38,17%, M. Aubry : 31,01%, A. Montebourg : 13,21%, M. Valls : 12,79%, S. Royal : 4,24%, JM. Baylet : 0,58%.

Au second tour, François Hollande obtient 858 voix soit 55,75% des suf-

frages exprimés et Martine Aubry, avec 681 voix, 44,25 % des suffrages exprimés. Ces chiffres sont très proches des résultats nationaux.

Les Sévriens ont ainsi salué l'opportunité de procéder de façon démocratique à l'élection des candidats des partis pour les présidentielles. Ils ont aussi aimé la cordialité des débats entre les candidats et ont apprécié la qualité de l'organisation mise en place.

Encore un grand merci à tous les Sévriens qui ont participé dans une at-

mosphère conviviale à la réussite de ces primaires citoyennes.

Site : <http://www.partisocialiste-sevres.org/>

Jacques Blandin
(blandin.jacques@gmail.com)
Catherine Cyrot
(catherine.cyrot@free.fr)
Frédéric Durdux
(fdurdux@gmail.com)

Groupe Modem



Interviews vidéo sur le site sevres-modem

Un certain nombre de processus politiques et administratifs sont engagés pour élargir le périmètre de notre intercommunalité, GPSO, aux villes de

Marnes la Coquette et, peut être aussi, Vélizy-Villacoublay. À cette heure, nous sommes encore régulièrement troublés par le manque d'information que regrettent de très nombreux Sévriens à propos du rôle et des compétences de GPSO. Malgré les communications régulières, y compris dans ces mêmes pages, nous pensons utile de préciser, à nouveau, quelques compétences importantes qui ont été transférées de notre ville à la communauté d'agglomération : le développement économique, les

transports urbains, les programmes locaux de l'Habitat, la politique de la ville, la voirie et les parcs de stationnement, la politique de l'environnement et du cadre de vie, les équipements culturels et sportifs, l'assainissement, le ramassage scolaire...

Autant de domaines maintenant gérés par un millier de personnes venant principalement des deux anciennes intercommunalités (Val de Seine et Arc de Seine) et qui composent le personnel de GPSO, à votre service.

Il convient, après que les politiques se sont investis comme il le fallait, que les administrés intègrent le fonctionnement et s'approprient cette nouvelle organisation des services à leur disposition.

Pascal Giafferi
p-giafferi@laposte.net
Ahmed Tabit
ahmedt77@neuf.fr

Groupe Europe Écologie Les Verts



Écologie, encore un effort

Enfin, Sèvres adopte les doubles sens cyclables et utilise les eaux claires de la source Saint Germain, ! Nous le devons aux groupes de travail « Vélo » et « Eau » qui se réunissent

dans le cadre du comité sévrien du développement durable. Depuis deux ans, au sein de ces deux groupes, les écologistes poussent ces sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Nous partions de très loin, rappelez-vous, en 2009 le maire de Sèvres prenait un arrêté interdisant les doubles sens cyclables sur le territoire de la commune passé en zone 30...

Concernant les eaux de sources, les écologistes ont toujours jugé inacceptable qu'elles soient mélangées aux eaux sales.

Nous voyons donc nos efforts récompensés, ne boudons pas notre plaisir. Pourtant, beaucoup reste encore à

faire. La majorité municipale n'a pas pris la mesure de l'urgence sociale et environnementale. C'est flagrant dans le domaine de la réhabilitation écologique des bâtiments publics et privés. Si les premières mesures d'urgence ont été prises concernant la piscine et l'Hôtel de ville, les travaux de fond se font attendre. Nous n'obtenons même pas que les performances énergétiques des bâtiments communaux soient affichées, comme la loi l'exige. Dans le parc privé une thermographie aérienne a été réalisée mais les mesures financières pour aider concrètement les propriétaires à lutter contre les déperditions énergétiques sont trop faibles. Dans ce domaine,

comme dans beaucoup d'autres, il nous tarde de passer à la vitesse supérieure.

Luc Blanchard :
luc.blanchard@free.fr
Catherine Candelier :
catherine.candelier@free.fr
Le site Internet EELV :
www.sevres.lesverts.fr
Frédéric Puzin, secrétaire du groupe local : frederic.puzin@sfr.fr
5 rue Alphonse Karr
01 45 07 07 19

Un service clé en main
pour le bureau, chez vos clients, avec vos équipes

SERVICES BUSINESS
CORPORATE / AT WORK

PENSEZ PLANET SUSHI



Le SERVICES BUSINESS propose aux entreprises un service privilégié :

- facturation mensuelle
- commander à tout moment et bénéficier d'une priorité sur les délais de livraison
- contact dédié répondant à tous vos besoins
- services personnalisés

SERVICE BUSINESS

Notre service traiteur propose aux entreprises de fournir des prestations sur mesure afin de faciliter vos commandes. Pour plus d'information, contactez le service.

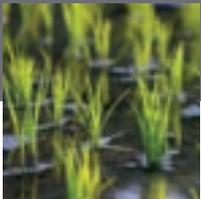
Votre contact, Elodie :
01 46 26 26 46

planetsushi.sevres@free.fr

CONTACT



ÉQUILIBRE & ART DE VIVRE • ÉCOUTER / SÉLECTION / PLAISIR... UNE CUISINE POUR TOUS • FEMME ENCEINTE / SPORTIF / SÉNIOR...



La cuisine japonaise, savoureuse, légère et équilibrée !

Plébiscitée par les consommateurs français, la **cuisine japonaise** séduit autant par son côté exotique que par sa légèreté. Elle est composée de divers aliments tous plus sains les uns que les autres et qui apportent tout ce dont l'organisme a besoin.

L'importance de l'équilibre alimentaire

Manger équilibré au quotidien est indispensable pour répondre aux **besoins de l'organisme** afin de rester en forme et en bonne santé. Une **alimentation variée** permet non seulement de garder la ligne mais aussi de limiter les pathologies associées au surpoids actuellement en nette progression.

L'équilibre alimentaire consiste en un rapport suffisant n nutriments de chaque classe d'aliments :

- des glucides complexes (que l'on trouve dans les féculents) pour l'énergie,
- des protéines, de préférence maigres, pour l'entretien des muscles et le sentiment de satiété,
- des lipides (c'est-à-dire des graisses) en quantité limitée mais de qualité de transport cellulaire et agir en prévention des maladies cardiovasculaires.
- N'oublions pas les fibres présentes dans les légumes et les fruits ainsi que les différents minéraux, vitamines et oligo-éléments nécessaires pour métaboliser l'ensemble des nutriments.

Manger équilibré, c'est facile. Il suffit de varier son alimentation sans jamais oublier la notion de plaisir !

Comment la cuisine japonaise répond à l'équilibre alimentaire

La cuisine japonaise est idéale pour manger équilibré au quotidien, puisqu'elle se compose de mets simples et sains à base de poissons, de riz, d'algues et de crudités. Elle ne comporte pas de cuissons avec des graisses qui alourdissent. Autre avantage : les petites portions d'aliments variés satisfont les papilles tout en respectant un apport énergétique très correct.

- Le riz à la base des sushi, maki, chirashi, est satiétogène et limite le grignotage.
- Les algues en salade ou en makis sont tout simplement un concentré de minéraux et d'oligo-éléments !
- Les crudités présentées en salade ou dans les makis (concombre, avocat...) complètent l'apport en minéraux et fibres.
- La variété des poissons maigres et gras des sushi et sashimi, comme l'anguille, la dorade, le saumon et le thon sont une bonne source de protéines digestes. Par ailleurs, certains d'entre eux, notamment les poissons gras (saumon et thon notamment) fournissent des acides gras oméga 3, indispensables pour protéger nos artères.
- Les fèves de soja sous forme de salade ou de tofu complètent l'apport en protéines mais sans les graisses.
- La soupe constituée de bouillon réhydrate l'organisme.
- L'assaisonnement à base de condiments comme la sauce soja, le vinaigre de riz, le wasabi, le gingembre voire un peu d'huile de sésame utilisé en petites quantités réduit l'apport en graisses avec cependant beaucoup de saveur !

Enfin, la plupart des desserts se composent de fruits et constituent donc une bonne source de vitamines et minéraux. Les litchis par exemple permettent de finir le repas sur une note sucrée en toute légèreté.



Ouvert 7j/7
à emporter,
Livraison domicile
ou bureau

130 Grande Rue - 92310 SEVRES - Tél. 01 46 26 26 46
Rejoignez-nous sur facebook : **Sèvres Planet Sushi**

Ciné-SEL :
01 41 14 32 33
www.sel-sevres.org

Les rendez-vous du Sel

Renseignements : 01 41 14 32 32
Réservations : 01 41 14 32 34

Compagnie Interface



Samedi 5 novembre

Kaos à 19 h

Pazzi à 20 h 45

Danse contemporaine.

Roméo et Juliette



Mercredi 9 novembre à 21 h

Le classique de Shakespeare

transposé dans les Balkans.

Tes yeux se voilent...

Vendredi 18 novembre à 21 h
Création de Laurent Cazanave.
Déconseillé aux moins de 15 ans.



Yves Lecoq
L'Impolic show

Jeudi 24 novembre à 21 h

En 90 minutes plus de 70 voix et 50 costumes.

Contes d'Andersen et Grimm

Dimanche 27 novembre à 14 h 30

Jeune public.



Un de la canebière

Vendredi 2 décembre à 21 h

Géométries secrètes

de Gildas Bourdet, à l'Espace Galerie du Sel, jusqu'au 13 novembre.

Zen, restons zen

Du 4 au 6 novembre au Sel
Informations et programme :
<http://zenrestonszen.jimdo.com>

Expositions des 8^{es} Rencontres de l'Imaginaire

Du 17 novembre au 18 décembre.

Trois expositions : *Décollages* de Philippe Curval, *Les univers* de Nicolas Fructus et *Qu'est-ce que l'uchronie ?*

4^e Grain de Sel

3 et 4 décembre

50 créateurs proposent expositions-vente, démonstrations, dédicaces, ateliers ludiques et interactifs pour enfants et adultes.

Spectacle

Fondation d'Auteuil

Vendredi 16 décembre à 21h
Disparition chez les De Koclerc de Christophe Bouquet. Par les jeunes de la Fondation d'Auteuil.
Réservations : 01 46 23 62 06.

La Mezzanine

Rétrospective Guy de Sauvage (1921-2007)

Du 3 novembre au 2 décembre

Paysages - De la vision à la révélation. Peinture, céramique, installations. Inauguration le 4 novembre à 18 h 30. Moment musical par Matthieu Desa.

Matthieu Desa.

Soirée philo

L'écriture et la parole

Mardi 15 novembre à 20 h 45 au Sel
Invité : Philippe TOUCHET

Grande enquête

Le commerce de proximité à Sèvres

Des enquêteurs de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris vous interrogent du 15 et 30 novembre 2011. N'hésitez pas à leur donner votre point de vue.

Les Concerts de Marivel

Orchestre National d'Ile-de-France



Mardi 29 novembre à 20 h 45 à l'Atrium de Chaville.

Direction : Wilson Hermanto.

Trio Wanderer : piano : Jean-Marc Phillips-Varjabédian (violin), Raphaël Pidoux (piano) et Vincent Coq (violoncelle).

Sèvres, Cité de la Céramique

Monumental, les ateliers de Sèvres

Jusqu'au 19 décembre

Exposition de photographies des ateliers de Sèvres par Patrick Tourneboeuf.

Terres d'Afrique / retour d'Afrique

Jusqu'au

2 janvier 2012

Collection de terres cuites africaines réunies par onze céramistes européens mises en écho avec des œuvres réalisées par ces derniers.

My name is nobody (tu vas comprendre)

Jusqu'au 2 janvier 2012



Exposition des œuvres de Myriam Mechita réalisées dans le

cadre de sa résidence à Sèvres

Sèvres - Cité de la céramique 2, place de la Manufacture
Tél. : 01 46 29 22 00
www.sevresciteceramique.fr

À l'esc@le

Be' Ding Be' Dingue

Vendredi 4 novembre à 20 h 30

Spectacle d'improvisation théâtrale. TP 5 € - TR 3 €. Des comédiens improvisent des histoires, et vous en serez responsables puisqu'ils vont jouer vos mots, vos envies et vos désirs cachés.

Les éléments du rêve

Du 8 novembre au 10 décembre

Exposition des peintures de Sabine Bohnké, Sévrienne autodidacte. Elle peint son imaginaire depuis plus de 20 ans. Dans le cadre des 8^{es} Rencontres de l'Imaginaire.

Opération Sac Ados

Il reste deux packs Sac Ados pour une escapade lors des vacances de Noël ou avant ! Cette bourse s'adresse aux 16/22 ans pour un projet de vacances en autonome (2 à 6 personnes), en France ou dans un pays limitrophe, Dossier à retirer à l'esc@le.

l'esc@le

51, Grande Rue, Sèvres

Tel 01 41 14 12 20

www.ville-sevres.fr >en 1 clic 'l'esc@le'

www.facebook.com/lescale.sevres

Bibliothèque médiathèque

Les voyageurs du temps

Du 8 novembre au 10 décembre

Exposition présentée par le Hérisson lunaire, conçue et réalisée par Jean Grob et Emmanuelle Abgrall, dans le cadre des 8^{es} Rencontres de l'Imaginaire.

Conservatoire de musique et de danse

Concert de Noël

Samedi 10 décembre à 20 h
Église Saint-Romain.

Les professeurs du conservatoire vous proposent la magie de Noël avec les plus beaux Noël du monde : *Divin enfant*, *Les anges dans nos campagnes*, *Le bœuf et*

l'âne gris, Minuit chrétien.

avec l'Ensemble vocal du Conservatoire. Direction Catherine Bignalet, piano : Christopher Beckett.

Les solistes : Michel Torreilles, trompette ; Cédric Carceles, saxophone ; Mathias Lecomte : orgue. Entrée Libre

Atelier de musique de chambre

Inscriptions impérative avant le 8 décembre

Le Conservatoire de Sèvres organise du 10 au 12 février 2012 dans ses locaux le 1^{er} «workshop» (atelier) de musique de chambre ouvert à tous les élèves des sept conservatoires de GPSO à partir du 2^e cycle : cours, ateliers, concerts des professeurs et des élèves. Les ensembles déjà existants et nous proposant un programme défini seront bienvenus.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Dora Cantella au 06 63 57 76 61 ou par mail dora.cantella@free.fr

Renseignements : 01 45 34 73 60
Conservatoire de Sèvres
8, avenue de la Cristallerie

Dynamic Sèvres ▼

Séjour de ski aux Arcs

Inscriptions avant le 10 décembre.

Séjour du 25/02 au 3/03 2012 au "Chalet du Replatet" aux Arcs.

Plus d'informations auprès de Dynamic Sèvres : 01 45 07 01 28

Vacances de Noël

Inscriptions avant le 2 décembre

Des stages sportifs multisports à la journée pour les enfants de 6 à 13 ans (sports collectifs, gymnastique, patinoire, sports de raquettes...) sont organisés de 8 h 30 à 18 h (repas et goûter inclus). Inscriptions à Dynamic Sèvres avec un certificat médical de moins de 3 mois et un justificatif de domicile pour les sévriens. Informations : 01 45 07 01 28.

La Maison de la Famille ▼

La Maison de la Famille vous propose un nouvel espace d'échanges :

Le Café Parents

Animé par des professionnels, il vise à favoriser la réflexion sur les multiples aspects liés à la fonction parentale. Prochaines dates, les samedis 19 novembre : *Être parents aujourd'hui* et 10 décembre : *L'enfant et l'autorité*. De 10 h à 12 h - Entrée libre.

Atelier d'éveil

Pour favoriser l'épanouissement et l'éveil des enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte ; le lundi de 15 h à 18 h. Sur inscription.

Permanence de l'écrivain public

Pour vous aider à rédiger vos courriers, à remplir un dossier administratif, à élaborer votre CV, etc. L'écrivain public vous reçoit le jeudi de 17 h à 19 h. Sur rendez-vous.

Renseignements:

La Maison de la Famille
64, rue des Binelles
01 45 07 21 38,
lamaisondelafamille@orange.fr
www.lamaisondelafamillesevres.com

Clic Entourage ▼

Formation « Mieux comprendre pour mieux aider »

À partir du 4 novembre au Clic Entour'Âge

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, le CLIC Entour'Âge et l'association France Alzheimer 92 proposent une formation gratuite à l'attention des personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer (et apparentés).

De 14 h 30 à 17 h 30 les :
- vendredi 4 novembre : connaître la maladie d'Alzheimer.

Collecte de la banque alimentaire

Vendredi 25 et samedi 26 novembre

Le Relais sévrien et le Rotary club attendent vos dons dans les magasins d'alimentation de Sèvres et Ville-d'Avray. Ces denrées sont destinées à l'Épicerie de solidarité du Relais sévrien qui aide plus de 50 familles. Les bénévoles souhaitant donner 2 h ou plus pour recueillir les dons entre 9 h et 19 h sont les bienvenus.

Relais Sévrien - 2, rue Pierre-Midrin. Renseignements : 01 46 23 00 53.

-Vendredi 25 novembre : accompagner au quotidien.
- Vendredi 2 décembre : communiquer et comprendre la personne.

CLIC Entour'Âge
170, Grande Rue
01 41 14 50 96.

Événements ▼

Concert Rotary club

Vendredi 4 novembre à 21 h au Sel

Le Rotary club de Sèvres - Ville-d'Avray propose un concert du Chœur de l'Armée française. Direction : capitaine Émilie Fleury. Les bénéficiaires sont reversés à l'Œuvre des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers. Tarif unique 25 €.

Concours international de Figurines historiques

Samedi 19 et dimanche 20 novembre 2011 au Sel XXXI^e édition.

Rétrospective Fabian Karpinski

Du 19 au 26 novembre Exposition de peintures à La Chartreuse, 105, rue des Bruyères. Concert le 27 novembre à 17 h. Infos : 06 72 78 57 95.

Kermesse de la paroisse Notre Dame des Bruyères

Samedi 19 de 14 h 30 à 18 h et dimanche 20 novembre de 12 h à 18 h

Au programme : brocante, vente de livres, BD, fleurs, santons, produits régionaux, gourmandises, jeux et jouets, buvette, etc. Le dimanche, vente d'huîtres à partir de midi. Commande ets autre renseignement, contacter le secrétariat au 01 45 34 34 50. Notre Dame des Bruyères 25, rue du Docteur Roux.

Domaine national de de Saint-Cloud

Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, le domaine national de Saint-Cloud organise des ateliers artistiques, de jardinage, de cuisine ou nature. pour les enfants. Informations/ réservations : 01 41 12 02 90. Programme détaillé sur www.ville-sevres.fr

Visite du musée Paul Belmondo

Le samedi 3 décembre à 15 h

Visite commentée avec les animateurs du quartier Danton-Gabriel Péri pour les habitants du quartier. Inscriptions auprès de Véronique Nauche au 01 46 26 56 27.

Associations ▼

UNRPA

L'association vous propose ses rendez-vous à la Maison des associations, salle jupiter. Vendredi 4 novembre à 14 h 30 Tournoi de scrabble. Vendredi 18 novembre à 14 h 30 tournoi de Jakkolo (billard hollandais). Renseignements : 01 46 26 34 27.

AFAS

Prochaines discussions autour d'un texte en allemand à 14 h le 8 novembre chez M. et Mme Boulard (01 46 23 08 54) et le 22 novembre (renseignements au 01 46 26 26 98). Cours d'allemand à la Maison des associations.

- adultes : jeudi de 20 h 30 à 22 h. Les inscriptions sur place sont possibles.
- enfants : samedi de 11 h 15 à 12 h (niveau 1) et de 12 h à 12 h 45 (niveau 2). Ces cours peuvent permettre à vos enfants d'intégrer un cursus bilingue. Fête des enfants de saint-Nicolas le samedi 3 décembre à partir



Sèvres sur facebook

<http://www.facebook.com/villedesevres>

de 14 h, salle polyvalente des Bruyères, route de Gallardon à Sèvres. Détails par voie d'affichage.

FNACA

Les prochaines permanences du comité FNACA de Sèvres auront lieu salle Mercure de 10 h à 12 h à la maison des associations, les **dimanches 6 et 20 novembre**. Venez reprendre votre carte 2012. Retrouvez-nous sur le site internet des associations : sevres-associatif.fr, section anciens-combattants, blog fnaca.

Croix-Rouge française

26 et 27 novembre au Sel
Vente annuelle pour les fêtes de fin d'année (produits alimentaires, cadeaux...). Les bénéfiques sont utilisés pour les actions de la section locale de la Croix-Rouge (solidarité, urgence, secourisme).

AVF

Rendez-vous à la maison des associations :

- **Jeu**di 17 novembre à 11 h : atelier cuisine espagnole (infos : 01 45 34 30 31 - 01 46 26 23 03).

- **Jeu**di 24 novembre à 19 h Buffet de bienvenue avec une exposition des œuvres des différentes activités et ateliers. Sorties : visite du Petit palais le **18 novembre** (infos au 01 45 34 24 98) ; visite de *Cézanne et Paris* le **2 décembre** à 12 h 30 (infos au 01 45 34 30 31) ; déjeuner au Rocher des Bruyères le **8 décembre** à 12 h (infos au 01 46 26 63 88).

GAB

Samedi 26 novembre
Braderie de jouets de 14 h à 17 h 30 à la salle polyvalente des Hauts-de-Sèvres, 15, route de Gallardon. Numéro de vendeur à obtenir impérativement au plus tard la veille de la vente. Pour les dépôts, merci d'appeler le 01 45 34 90 02.

Chine pour tous

Cours de chinois : apprendre le chinois à Sèvres est désormais possible grâce à l'association Chine pour tous. L'association propose des cours collectifs ou particuliers tout niveau pour adultes et enfants. Information et renseignements : www.chinepourtous.weebly.com ou au 06 32 01 50 67.

L'Art et la manière

En novembre : samedi 5 à 12 h, lundi 7 à 9 h 30, vendredi 18 à 13 h 30, jeudi 24 à 11 h : *Matisse, Cézanne, Picasso, l'aventure des Stein*, Grand Palais. Samedi 19 à 10 h 15 : *la Sainte-Chapelle*. Samedi 19 à 13 h 30 : *l'île de la Cité*. Lundi 21 à 11 h 15, vendredi 25 à 12 h 45, vendredi 2/12 à 13 h 10 : *Pompéi, un art de vivre*, musée Maillol.
En décembre : Samedi 3/12 à 13 h : *Cézanne et Paris*, Musée du Luxembourg. Nouvelles visites pour enfants : nous contacter.
Renseignements et inscriptions : téléphone : 06 03 54 14 36, valerie.saleusy@cegetel.net et web : sevres-associatif.fr/artmaniere

France Bénévolat

De nombreuses associations sévriennes ont toujours besoin de vous dans des domaines variés. France Bénévolat Sèvres/Chaville vous accueille, vous informe et vous oriente vers les associations qui correspondent le mieux à vos attentes. Permanence tous les mardis, hors vacances scolaires, de 14 h à 16 h, à la Maison des associations, salle Mercure, 64^{bis}, rue des Binelles. Renseignements et rendez-vous en dehors des heures de permanence au 06 25 48 76 00 ou par email : fbsevres@hotmail.fr. <http://sevres-associatif.fr/francebenevolat> et www.francebenevolat.org

ASCY

Stage de Qi Gong : Renforcer l'énergie de la terre, **samedi 19 novembre** de 14 h à 18 h, salle Jupiter -62, rue des Binelles.

Danse Mandala

Soirée Danse Mandala au salon «Zen, restons zen» au Sel le **samedi 5 novembre de 18 h 30 à 19 h 30**. Programme, horaires <http://web.me.com/effea.aguilera>

Espaces

Dans le cadre des *Jardins de l'inf'eau*, l'association propose :
- une animation *L'eau en automne* au jardin pédagogique du lycée Jean-Pierre Vernant le **mercredi 23 novembre** de 14 h à 17 h. Infos 01 55 64 13 40
- une visite découverte du ru de Marivel qui court entre Versailles et Sèvres, Parcours de la source de la Voirie à la source des

Nouettes le **samedi 10 décembre** à 14 h 30. Sur réservation. Infos 01 55 64 13 40 et sur le site www.association-espaces.org

Secours Catholique

Dans le cadre de la collecte nationale, l'équipe de Sèvres sera à votre disposition sur le marché le **samedi 19 novembre**. Pour une aide aux pays déshérités comme pour l'accueil et le soutien de personnes et de familles en difficulté sur Sèvres, nous avons besoin de vos dons ou votre temps. Permanence le samedi matin au 2A, avenue de l'Europe. Répondeur-enregistreur : 01 46 23 18 47.
Adresse postale : 1, rue de l'Église, 92310 Sèvres

Secours populaire

Samedi 26 novembre
La braderie de jouets du comité de Sèvres du Secours Populaire aura lieu à son local, 2, rue Lecointre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Le Secours Populaire remercie tous ceux et celles qui ont bravé la pluie pour venir à son stand, lors de la brocante, et lui assurer ainsi une bonne recette.
Merci d'encourager nos actions de solidarité.

Entraide Sévrienne

Samedi 3 décembre
Braderie annuelle de jouets de 10 h à 16 h dans notre local au 23, avenue de l'Europe. Venez nombreux. Tel: 01 45 34 99 08.

ANPNOGD

L'Association nationale des pupilles de la Nation, des orphelins de guerre ou du devoir recherche les pupilles de la Nation des Hauts-de-Seine, afin de les informer de leurs droits, notamment du décret du 27 juillet 2004, donnant droit à indemnisation. Renseignements Janine Bonnet-Pauty au 01 46 03 93 42 et 06 80 66 87 97.

Informations pratiques

Premier accueil de la mairie

☎ : 01 41 14 11 94
Le premier accueil de la mairie, situé dans le hall d'entrée, est là pour simplifier vos démarches

Vous rencontrez des difficultés pour régler votre facture d'eau Veolia. Vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier du programme Eau Solidaire mis en œuvre par le Sedif. Une aide financière ponctuelle vous sera alors accordée pour alléger votre facture. Pour en bénéficier, renseignez-vous au CCAS auprès de Céline Plantard (01.41.14.11.33 celine.plantard@ville-sevres.fr).

administratives. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h. Il permet d'effectuer les démarches suivantes :

- délivrance de tous les actes d'état-civil
- inscription sur les listes électorales
- recensement militaire
- autorisation de sortie du territoire
- certificat de vie
- certificat de résidence
- attestation de vie commune
- attestation d'accueil
- notification pour remembrement
- demande d'aide juridictionnelle et listes de traducteurs assermentés
- changement de domicile vers l'étranger

NOUVEAU : le premier accueil effectue désormais les inscriptions scolaires et en crèche.
Délivrance des formulaires pour :

- occupation du Domaine public (dépôt de benne, de matériaux, installation d'échafaudage,...)
- création ou modification d'un bateau sur trottoir
- plan de ramassage des ordures ménagères
- délivrance du formulaire pour les cartes améthystes
- information sur les permanences des partenaires du CCAS

Il peut vous fournir des informations concernant :

- les tarifs des activités scolaires et périscolaires
- les coordonnées des écoles et centres de loisirs
- la sectorisation
- les dates de vacances

Autres formalités administratives

- Déclaration de naissance ☎ : 01 41 14 11 04
- lundi, mercredi, vendredi 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h

Personnes âgées, handicapées, momentanément immobilisées, le CCAS peut vous aider.

Vous êtes une personne âgée ou handicapée qui souhaite rester à domicile, ou vous avez obligation de garder le lit suite à une grossesse difficile ou à une opération, vous pouvez alors bénéficier du portage de repas à domicile (déjeuner et dîner). Les repas complets (entrée, plat, laitage, dessert, eau) sont adaptés selon le régime prescrit. Le CCAS propose aussi un service de téléassistance aux personnes âgées et handicapées. En cas de chute ou malaise, il permet de prévenir rapidement un proche, un médecin... grâce à un appui sur la télécommande du pendentif ou du bracelet fourni. Les tarifs pour ces services sont adaptés selon l'imposition du bénéficiaire. **Renseignements et inscriptions au CCAS : 01 41 14 11 36 ou 11 31.**

Fermetures exceptionnelles du CCAS lundi 7 novembre toute la journée et mardi 8 novembre le matin.

- mardi, jeudi : 13 h 30-17 h
- samedi : 8 h 30 - 9 h 45
- **Déclaration de décès, concessions funéraires, certificats d'hérédité**
☎ : 01 41 14 11 03
- lundi, mercredi, vendredi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- mardi, jeudi : 13 h 30 - 17 h 30
- **Déclaration de chien dangereux**
☎ : 01 41 14 11 01
- lundi, mercredi, vendredi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- mardi, jeudi : 13 h 30 - 17 h 30
- **Déclaration de reconnaissance, dépôt de dossier de mariage**
☎ : 01 41 14 11 04
- sur rendez-vous
- lundi, mercredi, vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- mardi, jeudi : 13 h 30 - 17 h 30
- **Copie conforme, légalisation de signature, retrait de livret de famille**
☎ : 01 41 14 11 15
- lundi, mercredi, vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- mardi, jeudi : 13 h 30 - 17 h 30
- **Dépôt dossiers carte nationale d'identité, passeports**
- lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30-17 h
- mardi : 13 h 30 - 17 h, sur rendez-vous de 17 h 30 à 20 h
- mercredi : 8 h 30 - 12 h, sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 h
- jeudi : 13 h 30 - 17 h, sur rendez-vous de 17 h 30 à 20 h
- vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- samedi : sur rendez-vous de 8 h 30 à 12 h.
- Prise de rendez-vous au 01 41 14 11 09.
- Le retrait des cartes nationales d'identité et des passeport s'effectue sans rendez-vous.

Passeports

Depuis le 4 mai 2009, le passeport biométrique est entré en vigueur.

Photographies

Les demandeurs peuvent :
- soit produire eux-mêmes les photographies comme cela était

le cas précédemment, aux normes internationales en vigueur suivantes :
Format 3,5 cm x 4,5 cm, récentes, identiques, en couleur, sur fond clair, de face avec une expression neutre et la bouche fermée. La taille du visage (du menton à la racine des cheveux) doit représenter entre 70 % et 80 % de la photographie soit de 3,2 cm à 3,6 cm. Il ne doit pas y avoir d'objets (boucles d'oreilles, colliers, foulards ...) ou d'autres personnes sur la photographie.

- soit demander la prise des photographies par la station au moment de l'enregistrement de leur demande. Dans ce dernier cas, le montant de la taxe fiscale perçue sera majorée de trois euros.

Les photographies devront être fournies par le demandeur pour les mineurs de moins de 6 ans.

Taxe fiscale

Montant de la taxe fiscale avec photographies prises par la station d'enregistrement :

- 20 € pour le mineur de moins de quinze ans
- 45 € pour le mineur de quinze ans et plus

- 89 € pour le majeur.

Montant de la taxe fiscale avec photographies fournies par le demandeur :

- 17 € pour le mineur de moins de quinze ans
- 42 € pour le mineur de quinze ans et plus

- 86 € pour le majeur.

Les timbres fiscaux ne sont pas vendus en mairie. Vous pouvez les acheter en bureau de tabac, centre des impôts...

Les enfants mineurs ne peuvent plus figurer sur le même passeport que leurs parents, ils doivent détenir un passeport personnel.

Désormais, seuls les impératifs humanitaires ; médicaux (maladie grave ou décès d'un proche) ou départs professionnels dûment justifiés permettent l'établissement en urgence d'un passeport non biométrique, valable un an et coûtant 30 euros.

Aucune autre demande ne justifiera un traitement en urgence.

Cartes d'identité

Pour l'établissement des cartes d'identité, aucune demande ne peut être traitée en urgence. Les délais d'obtention sont de trois à quatre semaines. Les photographies doivent présenter les mêmes caractéristiques que celles produites pour les passeports biométriques.

Recensement militaire

Les jeunes gens - garçons et filles - nés en 1995 doivent se faire recenser dès la date anniversaire de leurs 16 ans, et au plus tard avant la fin du mois suivant.

Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile au nom des parents et du livret de famille. Ils peuvent aussi effectuer la démarche en ligne via mon.service-public.fr. Il convient de créer son compte, unique et sécurisé. Un espace confidentiel permet de stocker ses pièces justificatives. Un suivi de la démarche est possible.

Les jeunes garçons nés après le 31 décembre 1978 et avant le 1^{er} janvier 1995 qui n'ont pas effectué cette démarche peuvent régulariser leur situation selon les mêmes modalités.

Renouvellement des concessions funéraires

Afin de procéder au renouvellement ou à l'abandon des concessions funéraires acquises au cimetière communal en 1994 pour une durée de 15 ans et 1979 pour une durée de 30 ans, il convient de contacter la mairie dans les meilleurs délais au 01 41 14 11 03.

UNICEF 92

Le comité départemental recherche des bénévoles motivés pour la cause des enfants.

Contactez l'antenne Ouest 92 de Saint-Cloud. Tél. 06 07 16 98 02

Syctom

Journées portes ouvertes pour le grand public se tiendront dans deux installations de traitement des déchets ménagers du Syctom, l'agence métropolitaine de traitement des déchets ménagers. **Samedi 5 novembre** au centre de tri des collectes sélectives situé à Sevran de 9 h 30 à 16 h 30
Samedi 26 novembre au centre multifilière de traitement des déchets situé à Ivry-Paris XIII de 10 h à 17 h dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets ménagers.

Bénévolat Téléthon

Le 25^e Téléthon se déroulera les 2 et 3 décembre. Vous souhaitez vous investir et participer à l'une des 25 000 manifestations qui se déroulent en France, venez nous rejoindre au plus vite et contactez nous par téléphone au 01 46 01 74 47.

Expertise céramique

Les 3^e samedi du mois au Sel de 16 h 30 à 18 h 30.

Anne Lajoix, expert près la Cour d'Appel de Paris, expertise gratuitement les céramiques des particuliers. Infos 01 41 14 32 32.

Jazz à Vian

Vendredi 25 novembre
Festival de Jazz de Ville-d'Avray.
- 20 h : Serge Forté Trio - Vaïna Latin project.

21 h 30 : Orchestra do Fubá
Samedi 26 novembre
- 20 h : Philippe Baudoin Sextet.
- 20 h 45 : Coton Club
- 21 h 30 Miles forever.
Réservations au 01 45 07 02 49.

Vente de Noël Point Carré Handicap

18 au 21 novembre de 11 h à 18 h. Gymnase de l'Hôpital de Garches 104, bd Raymond Poincaré Garches. Vente de

livres, d'objets artisanaux créés par des bénévoles ou des personnes handicapées

Prix Chorus 2012

Le conseil général des Hauts-de-Seine lance un appel national à candidature pour dénicher l'artiste ou le groupe qui remportera le Prix Chorus, d'une valeur de 15 000 € en aide professionnelle. Ce prix est

ouvert aux groupes ou artistes interprétant un répertoire original, dans tous les styles des musiques actuelles : chanson, rock, pop, folk, hip hop, soul, funk, electro... Retirez dès à présent votre dossier sur Internet : www.chorus.hauts-de-seine.net ; par courriel : festivalchorus@cg92.fr ou par téléphone : 01 47 29 30 48. dossier à retourner avant le 15 décembre 2011.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune, ou modifier votre adresse si vous avez déménagé, vous devez vous présenter **avant le 31 décembre 2011** au premier accueil de la mairie.

Pour vous inscrire, vous devez présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile récent (pas de facture de portable), votre livret de famille, la dernière carte de électorale le cas échéant. Il est également possible d'effectuer en ligne sa demande d'inscription sur la liste électorale. Il convient de créer son compte (unique et sécurisé) sur mon.servicepublic.fr. Informations : www.ville-sevres.fr

La Médaille de la famille française

C'est une distinction honorifique décernée par M. le Préfet, sous certaines conditions, aux personnes mariées, divorcées ou veuves ayant élevé au moins 4 enfants de la même fratrie.

Une seule médaille est attribuée par famille. La mère ou le père peut en faire la demande au CCAS.

Les titulaires de cette médaille peuvent, dès 60 ans, demander la carte Améthyste sans condition de ressources. Constitution du dossier avant le 31 janvier 2012. Sur rendez-vous avec Céline Plantard 01 41 14 11 33.

Le marché Saint-Romain fête le Beaujolais

L'association des commerçants du marché vous invite à une matinée conviviale et musicale placée sous le signe du Beaujolais nouveau et d'une dégustation de produits du marché, le samedi 19 novembre.

Plus de 500 bouteilles de Beaujolais nouveau à gagner, grâce à un système de bons à gratter remis par les 25 commerçants. Les bouteilles sont à retirer sur le stand dégustation placé à l'extérieur de la halle Saint-Romain.

Rendez-vous le samedi 19 novembre, de 8 h 30 à 13 h.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Parlement européen des jeunes

Grâce à leur investissement et à leur esprit d'équipe, dix élèves de 1^{re} ES du Lycée de Sèvres ont remporté la 30^e session nationale française du Parlement européen des jeunes (PEJ) qui s'est tenue à Saint-Nazaire en mars 2011. Cette victoire leur a permis de représenter la France à l'occasion de la dernière session internationale, qui s'est déroulée à Zagreb, en Croatie, le mois dernier. Leur prochaine mission : organiser la nouvelle session nationale qui va se tenir en France, du 30 mars au 1^{er} avril 2012. Au-delà du débat d'idées sur la situation actuelle de l'Europe, le PEJ, ouvert aux jeunes de moins de 25 ans, permet aux participants de s'engager dans une démarche citoyenne et européenne. Pour accueillir les prochains PEJistes, les jeunes sont en recherche de salles, de matériel de bureau... mais aussi de fonds pour répondre aux besoins d'hébergement et de nourriture. N'hésitez pas à contacter la délégation sévrienne du PEJ, pour la soutenir ou simplement pour obtenir plus de renseignements : pejsevres@yahoo.fr

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Les 2Moiselles



Restaurant de cuisine traditionnelle et « bistrannique ». Une carte différente chaque jour avec les produits du marché. Bar à vins et à tapas, le soir. Du lundi au vendredi de 7 h à minuit.

5, Grande Rue - 01 46 26 37 36.

Boucherie des Arcades



Spécialités de viande Hallal (merguez, volailles, agneau, bœuf et veau). Une

partie épicerie orientale.

Du mardi au dimanche de 8 h 30 à 14 h et de 15 h 30 à 20 h.

140, Grande Rue - 01 45 34 56 31.

Extia



Sévrienne depuis cet été, cette société de conseil en ingénierie est passée en trois ans de 4 à plus de 300 salariés. Elle intervient auprès d'une clientèle grands comptes variée et prévoit, en 2011, un chiffre d'affaires de 26 M€.

1, avenue de la Cristallerie - 01 46 99 91 90 / 91.

contact@extia.fr - www.extia.fr

Cabinet d'ostéopathie

Marie-Caroline Floch a installé son cabinet en septembre au 1, rue des Caves du Roi, 1^{er} étage 92310 Sèvres 06.58.23.51.36 marie-carolinefloch@hotmail.fr consultations du lundi au samedi sur rendez-vous

Infos retraite

• Retraité du régime général, si vous avez déménagé, pensez à communiquer votre nouvelle adresse à la Cnav avant le 1^{er} décembre. Signalez votre changement d'adresse par courrier en précisant le numéro de retraite à Cnav - 75951 Paris Cedex 19, par téléphone au 3960 ou par Internet www.lassuranceretraite.fr

• Vous avez travaillé en France et en Allemagne ? Venez faire le point sur votre retraite du 6 au 8 décembre. Inscription jusqu'au 11 novembre par Internet avec le bulletin en ligne sur www.lassuranceretraite.fr, espace salariés, rubrique actualités, ou en renvoyant un bulletin d'inscription disponible dans le réseau d'accueil de l'assurance retraite, à la Cnam, à la Caf...

Permanences

Maire, vice-président du conseil général

François Kosciusko-Morizet reçoit sur rendez-vous.

Tél. : 01 41 14 11 82/85.

Conciliateur

Michel Sassier, conciliateur de justice, vous aide à régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Le vendredi matin de 9 h 30 à 12 h 30 à la Maison de la Famille, sur rdv au 01 45 07 21 38.

Député

Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, le premier vendredi du mois, de 18 h 30 à 20 h, hors vacances scolaires.

Rendez-vous avec le médiateur municipal

Lucien Champenois propose un accord en cas de litiges entre les usagers et la mairie de Sèvres. Contact : 01 41 14 10 12 .

Au conseil municipal

Prochaine séance : jeudi 8 décembre à 20 h 30, salle du Conseil municipal.

L'ordre du jour des séances est affiché une semaine avant chaque séance sur les panneaux administratifs de la ville et devant la mairie.



AGENCE PRINCIPALE



www.agenceprincipale.com



Maison 6 pièces - Sèvres Rive Droite

Maison Napoléon III avec piscine extérieure offrant de très grandes pièces de réception, dotées d'une triple exposition et bordées de baies vitrées. A l'étage, terrasse exposée plein Sud, 3 grandes chambres dont une suite parentale avec sa salle de bains. Le jardin, entouré de verdure, vous permettra de profiter pleinement de la piscine sans le moindre vis-à-vis. Possibilité d'extension. Beaucoup de charme !
Prix : 1 990 000 € FAI



EXCLUSIVITÉ

Terrains Sèvres - Croix Bosset / Monesse

Sur la Rive Droite de Sèvres, à 8 min de la gare de Sèvres Ville d'Avray et de l'école Croix Bosset, terrains de 321 et 322m² orientés Sud/Sud-Est, avec possibilité de 150m² de SHON. 15 mètres de façade chacun. Très rare !

Prix : 545 000 € FAI

L'AGENCE PRINCIPALE

A vos côtés pour vendre et acheter dans les meilleures conditions.

Estimation gratuite et argumentée sous 48h

AGENCE PRINCIPALE CHAVILLE

1986 avenue Roger SALENGRO - 92370 CHAVILLE

01.47.09.87.87

chaville@agenceprincipale.com



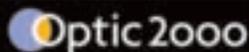
AGENCE PRINCIPALE SÈVRES

104 Grande Rue - 92310 SÈVRES

01.46.29.02.02

sevres@agenceprincipale.com

Toutes les images sont destinées à titre purement illustratif. Crédits photos : Fotolia. Sous réserve de leurs droits photographiques. 531 - GE-Communication pour Essilor.



Vous avez choisi la Vision Haute Résolution®
pour votre téléviseur,
et **pour votre vue ?**



Votre opticien Optic 2000 à Sèvres vous fait découvrir la Vision Haute Résolution® avec les verres Varilux Physio® 2.0 d'Essilor qui vous offrent une précision des détails même en faible luminosité.

VARILUX
un verre Essilor



Votre Opticien à Sèvres

Laurent Mendelson

77, Grande Rue - (sous les arcades)

Tél. : 01 46 26 33 47

60 €⁺ TTC de remise
pour tout achat
d'une monture équipée de 2 verres Varilux®

* Non cumulable avec d'autres offres et avantages en cours et valable jusqu'au 31/03/2017 pour tout achat d'une monture équipée de 2 verres Varilux® d'un montant minimum de 400€ TTC. Le coupon pourra être utilisé exclusivement par son porteur dans le magasin Optic Laurent Mendelson à Sèvres, sur présentation de ce bon dans la communauté.



sur www.ville-sevres.fr

- L'actualité sévrienne au jour le jour ■ Téléformulaires
 ■ Annonces entre Sévriens ■ Infos pratiques ■ e-cartes
 ■ Plate-forme associative ■ Tchat du maire ■ Newsletter

Sèvres

Mairie de Sèvres

54, Grande Rue
 Tél. : 01 41 14 10 10
 Fax : 01 45 34 94 44
 mairie@ville-sevres.fr
<http://www.ville-sevres.fr>
Horaires d'ouverture au public des services de l'Hôtel de ville

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

- le samedi matin de 8 h 30 à 12 h.

La direction des services à la population est fermée le mardi matin et le jeudi (voir détails des horaires dans les infos pratiques).

Demeurent fermés au public le jeudi matin pour n'ouvrir ce jour là que de 13 h 30 à 17 h 30, les

services dépendant :

- de la Direction des services de l'enfance et de la famille
- de la Direction des affaires sociales et du logement

Taxis

- Station : place Pierre-Brossolette, gare SNCF de Sèvres Ville-d'Avray
 Numéros d'appel : 01 45 34 14 15 ou 01 47 09 13 32.

- Hauts-de-Seine taxis communaux : 01 49 07 07 07.

La Poste

Numéro unique : 36 31.

Hauts-de-Seine

Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts-de-Seine

Tél. : 01 47 21 666
 Fax : 01 41 37 06 33
 Permanence de l'ADAVIP au commissariat de police de Sèvres : le mercredi de 14 h à 17 h sans rendez-vous.
 Permanence à Chaville, à l'hôtel de Ville, 1456, avenue Roger-Salengro, 01 41 15 40 46 le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30,

sur rendez-vous.
 Tél. : 01 41 15 82 09.

08VICTIMES

08 842 846 37 (prix d'un appel local), 7 jours sur 7 de 9 h à 21 h : accompagnement de toutes les victimes d'agressions, de violences ou discriminations.

Préfecture

Numéro unique de la préfecture pour faciliter vos démarches : 0821 80 30 92 (0,12 euros la minute)

Caisse d'allocations familiales

Numéro unique pour joindre la CAF : 0820 25 92 10 (0,118 € la minute).

Assurance maladie

- Un numéro de téléphone unique : 36 46
 - une adresse postale unique : CPAM 92 92026 Nanterre cedex - www.ameli.fr

Impôts service

Un agent des impôts vous répond de 8 h à 22 h en semaine et de 9 h à 19 h le samedi au 0 820 32 42 52.

Numéros d'urgence

- Pompiers : 18
- Police Secours : 17
- Garde médicale : 15

Les appels d'urgence sont centralisés sur le 15 qui répercute sur le médecin de garde ou tout autre service d'urgence médicale.

- Urgences pédiatriques : 36 24

- Hôpital des 4 villes : Standard : 01 77 70 70 70 maternité ou AMP : 01 77 70 78 00.

- Samu Social : 115

- Numéro national d'aide aux victimes : 0 810 09 86 09.

Du lundi au samedi de 10 h à 22 h, si vous avez été victime d'un vol, d'un cambriolage, de violence, d'agression sexuelles...
numero.national@inavem.org

- Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000
www.116000enfantsdisparus.fr

- EDF-GDF Dépannage :

- EDF : 0810 333 292
 - GDF : 0810 433 292
 Agence unique clientèle (réclamations) : 0810 56 78 57.

- Service d'urgences dentaires

Les dimanches et jours fériés uniquement, le seul numéro d'appel est le 15.

Pharmacies de garde des villes environnantes

Pour Chaville et Ville-d'Avray : appelez le commissariat de police de Sèvres au 01 41 14 09 00.
 Pour Meudon : appelez le commissariat de police de Meudon au 01 41 14 08 00.

Réseau Bronchiolite Île de France

Le standard est ouvert du jusqu'au dimanche 13 mars 2011.

- Kynésithérapeutes : 0 820 820 603

Le vendredi et veille de jour férié de 12 h à 20 h

Le samedi et le dimanche de 9 h à 18 h

- Médecins : 0 820 800 880

7 jours sur 7 de 9 h à 23 h.

Gardes pharmaceutiques

NOVEMBRE 2011

■ 1^{er} : Pharmacie des Écoles
 667, avenue Roger-Salengro Chaville
 Tél. 01 47 50 48 98

■ 6 : Pharmacie du Côteau
 16, rue de Ville-d'Avray Sèvres
 Tél. 01 45 34 47 10.

■ 11 : Pharmacie des Créneaux
 1059, avenue Roger Salengro - Chaville
 Tél. 01 47 50 50 38

■ 13 : Pharmacie du Parc de Lesser
 46, rue de Sèvres - Ville d'Avray
 Tél. 01 47 09 53 62

■ 20 : Pharmacie Faouri
 143, Grande Rue - Sèvres
 Tél. 01 45 34 29 70

■ 27 : Pharmacie Brazeau - D'Alexis
 29, rue de Jouy - Chaville Tél. 01 47 50 42 87

DÉCEMBRE 2011

■ 4 : Pharmacie du Centre
 5, rue Pierre Midrin - Sèvres
 Tél. 01 46 26 95 13

■ 11 : Pharmacie Sarran
 1479, avenue Roger Salengro -
 Tél. Chaville 01 47 50 41 53

Gardes Kinésithérapie respiratoire

NOVEMBRE 2011

■ 1^{er} : Mme Jost
 12, rue de Versailles - Ville-d'Avray
 Tél. 01 47 50 48 98

■ 5/6 : Cabinet Sineux/Douillet/Dalle-Rive/Destruys -
 1227, avenue Roger Salengro Chaville -
 Tél. 01 47 50 92 73

■ 11/12/13 : Cabinet Jost - 31, Grande Rue -Sèvres
 Tél. 01 45 34 09 56 - 06 08 57 25 23.

■ 19/20 : Caroline Garçon
 71, Grande Rue - Sèvres
 01 46 26 07 91

■ 26/27 : Cabinet Ordner/Demorge
 107, Grande Rue - Sèvres
 01 45 34 48 23.

■ 03/04 décembre : Cabinet Jost

Carnet du 8 septembre au 12 octobre 2011

Le maire et la municipalité adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité

à ces jeunes Sévriens :

Romain Addor ; Gabriel Barbedor ; Tasha Betuma Leparoux ; Laya Boizet ; Victor Clément ; Rébecca Colinot ; Gisèle Combourieu ; Amandine Lafosse-Marin ; Rokhaya Goudiaby ; Timothée Guyot ; Yoann Isbled ; Jules Kistnen ; Mahyra Léchopier ; Quentin Lenormand ; Abigail Maricel ; Claire Millet ; William Nogré ; Victor Ollivier ; Hanaé Ousaïd Carré ; Léonie Pavuë Lelièvre ; Baptiste Pereira ; Timothée Pesret ; Ninon Rigaud ; Maël Robin ; Jules Sauvage ; Chirine Sellas ; Emilie Taravellier Sandit ; Mathilde Thomas ; Andrea Varga ; Adam Zouad.

Le maire et la municipalité adressent leurs sincères félicitations aux nouveaux époux :

Guillaume Faure et Nathalie Guérin ; Hervé Froger et Eliza Marinay ; Thomas Gajan et Mélanie Krattinger ; Alexandre Gosset et Élodie Moesch ; Olivier Labrosse et Christelle Guivernau-Roucolle.

Le maire et la municipalité partagent le deuil des familles de :

Arkadiusz Baran ; Jacqueline Bonthoux veuve Billeret ; Jean Chamourat ; Rémi Charlot ; Carmen D'Angelo veuve Poli ; Andrée Daguebert épouse

Gothsener ; Jean-Yves Fusil ; Jacqueline Guillou veuve Massicot ; Marie-Claude Lamarque épouse Demay ; Jean-Joseph Larnicol ; Guy Lebourg ; Alice Lécuyer ; Paulette Lochon ; Jean-Pierre Majoulet ; Jean-Claude Marguin ; Solange de Peyerimhoff ; Madeleine Planchot veuve Tassin ; Jacqueline Reynard veuve Bouit ; Amédée Roux ; Dominique Savoyaud ; Jacqueline Troller veuve Brandeis.

Rappel de Carnet du 4 au 17 août 2011

Le maire et la municipalité adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité

à ces jeunes Sévriens :

Yannick Babe ; Emilie Chadeau ; Alix Caumont ; Naël Jaffres ; Ilias Nistor ; Noah Le Ster ; Jade Sidney ; Fleur Veyret.

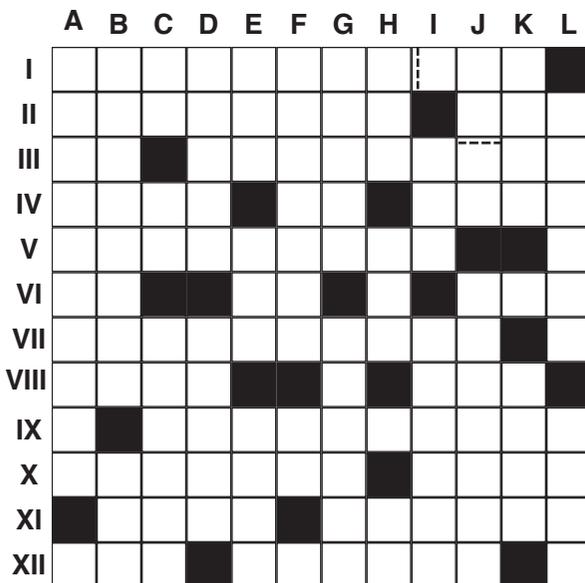
Le maire et la municipalité adressent leurs sincères félicitations aux nouveaux époux :

Bing Tang et Ning Huang.

Le maire et la municipalité partagent le deuil des familles de :

Paulette Guidez ; Monique Pierrot veuve Barré ; Etienne Zbona.

Les mots croisés de Philippe Imbert



HORIZONTALEMENT :

I- Le vainqueur du tour -**II-** Donne de la hauteur - Fabrique de cadres -**III-** Rendez-vous - Envahi par les cafards -**IV-** Voyelles - En tête de lettres - Pour faire les courses -**V-** Pour le repos du voyageur -**VI-** Symbole d'un métal - Chiffres romains - Reste vraiment tendre -**VII-** Idéale pour monter les oeufs en neige -**VIII-** Exigeât beaucoup du service - Elle retient l'attention des lecteurs -**IX-** Un homme qui, dans certaines circonstances, voit loin -**X-** Mises sur la table des matières - Général vietnamien -**XI-** Devient poli en vieillissant - Le moment sacré du méridional -**XII-** Long dans la Loire - C'est la grande joie ! -

VERTICALEMENT :

A- Prend la grosse tête -**B-** Forment un joli nid d'abeilles - Situé à La Hay -**C-** Deux ôtées de cent - Symbole de richesse - Fermant des pompes -**D-** Chiffres romains - Se retire avant l'aube -**E-** Pour faire sortir les brebis - C'est une difficulté - Sans personne autour -**F-** Réalisa une liaison directe - C'est personnel -**G-** Le bon côté de la montagne - Outil de frottements -**H-** En cheville - Personnel - En Côte d'Or -**I-** Elle est inscrite sur le calendrier - Porteurs d'eau -**J-** La connaissance apprise - Menu plomb de chasse -**K-** Parmi les obligations du maire - A faire sur les lieux -**L-** Arrivée subite et massive - Arme de pointe -

Solution du n° 145

HORIZONTALEMENT :

1- PUERICULTURE -**2-** OUTAN (orang-) - EIU - E.V. -**3-** ASSISTANTE (maternelle) -**4-** SB - ETC - SUAI -**5-** SUCRIERS - TL -**6-** ETA - KALE -**7-** NOURRICE -**8-** TÔT - TUA (se) - C.S.A. -**9-** EPIER - **JOUETS** -**10-** ENVISAGE - RI -**11-** PRE - CA - **AIDES (sociales)** -**12-** MESSES - LESE -

VERTICALEMENT :

A- POUSSETTE - P.M. -**B-** UU - BUT - OPERE -**C-** ETA - **CANTINES (scolaires)** -**D-** RASER - E.V. -**E-** INSTITUTRICE -**F-** ICE - RU - SAS -**G-** UES - RAJA -**H-** LIT (à barreaux) - SKI - OGA -**I-** TUAS - **ACCUEIL** -**J-** NU - LESE - DE -**K-** RETATE - ATRES -**L-** EVEIL - SISE -



ACHAT & VENTE D'OR ARGENT & PLATINE

bijoux (même cassés), or dentaire, pièces, lingots...
montres de marque (Rolex, Cartier, Patek, Oméga...)
diamants avec certificats



vous apportez vos pièces, bijoux, etc,...

nous estimons gratuitement leur valeur
de rachat et vous faisons une proposition

nous achetons immédiatement

Merci de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité

Votre Agence
27, Grande Rue
01 45 34 03 95

SÈVRES

du **mardi** au **vendredi**
de 9h30 à 12h30 et de 13h35 à 17h20
samedi
de 10h à 16h

Pour vos rendez-vous sur place :
Olivier 06 65 94 91 41

N° Vert 0800 202 109
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



R é n o v a t i o n - A g e n c e m e n t - D é c o r a t i o n

- **Maçonnerie**
- **Plomberie**
- **Electricité**
- **Menuiserie**
- **Peinture**

Depuis plus de 10 ans, nous oeuvrons avec fierté à la satisfaction de nos clients.
Grâce à la collaboration étroite avec le maître d'ouvrage, nous garantissons la prise en compte des demandes les plus exigeantes.

- Rénovation de maison, appartement ou immeuble
- Décoration et agencement
- Construction et rénovation d'espace commercial
- Entretien de bâtiment
- Restauration de construction ancienne

Un spécialiste à votre écoute

ATM entreprise générale de Bâtiment
Tous corps d'Etat est le partenaire responsable
dont vous avez besoin pour réaliser vos projets dans
leur intégralité et dans les meilleures conditions de
qualité, de sécurité, de coût et de délais.

Contac-tien-z-nous



8 Allée des Acacias 92310 SEVRES



01 48 25 55 81



06 70 75 55 91



mguedj@yahoo.fr



www.atm-tm.fr



RIVE DROITE RIVE GAUCHE
IMMOBILIER

CONSEIL EN IMMOBILIER ET INVESTISSEMENT

01 49 66 22 00 | rdr@gimmobilier@yahoo.fr
144 Grande Rue - 92310 SEVRES



«Sois le bienvenu, rouge Automne» Théodore de Banville

*Votre partenaire Rive Droite Rive Gauche Immobilier vous accueille en toute saison.
Venez nous solliciter pour bénéficier de nos services professionnels et personnalisés.*

Christophe Al Youssef

SEVRES - Centre ville

EXCLUSIVITÉ



Comme dans une maison !
Beau 2 pièces en duplex en bon état.
Calme, lumineux, bien agencé.
A visiter sans tarder. DPE : D

189 000 €

VILLE D'AVRAY - Limite Sèvres

EXCLUSIVITÉ



A deux pas de la gare RD et des commerces,
Agréable 5 pièces ouvert sur jardin privatif.
Vendu avec une chambre de service, un box
et deux caves. DPE : D

840 000 €

Nombreuses autres affaires disponibles susceptibles
de correspondre parfaitement à votre recherche... Contactez-nous.



Le Sévrien est téléchargeable dès le 1^{er} du mois sur le site internet de la ville : www.ville-sevres.fr